Statistique Canada Statistics Canada

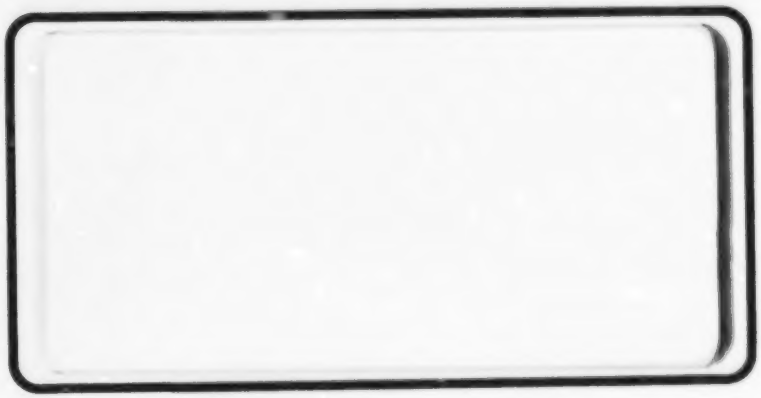

Statistique Canada
Direction des études analytiques

Documents de recherche

Canada

PERTE D'UN EMPLOI ET ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE

par

Garnett Picot et Ted Wannell

n° 5

Division des étude sociales et économiques
Statistique Canada
1987

L'auteur assume seul la responsabilité des opinions formulées dans le présent document qui ne représentent pas nécessairement le point de vue de Statistique Canada.

RÉSUMÉ

Le présent document vise à évaluer les expériences d'adaptation au marché du travail des travailleurs canadiens qui ont été licenciés définitivement entre 1981 et 1984. Ces licenciements pouvaient être attribuables à des causes structurelles ou cycliques. On se sert de données provenant d'une enquête spéciale afin de répondre à un certain nombre de questions.

Quels genres de travailleurs étaient plus susceptibles de perdre leur emploi et dans quelle branche d'activité oeuvraient-ils ou quelle profession exerçaient-ils? Qu'est-il arrivé à ces travailleurs lorsque leur emploi a été aboli? Se sont-ils adaptés assez rapidement et avec relativement de succès en trouvant peu de temps après un emploi au même niveau de revenu? Au contraire, est-ce qu'un nombre important d'entre eux ont longtemps cherché un emploi et ont subi des baisses de salaire importantes? Combien d'entre eux ont entrepris un recyclage ou ont déménagé afin d'obtenir un nouvel emploi? Au cours du processus d'adaptation, y a-t-il eu des déplacements importants d'un secteur industriel à l'autre (par exemple du secteur de la fabrication à celui des services), et comment s'en sont tirés les travailleurs qui ont subi un tel changement de situation?

Les circonstances varient énormément d'un travailleur à l'autre. Près du quart des travailleurs ayant trouvé un autre emploi ont mis moins de trois semaines pour ce faire, tandis que 10% d'entre eux y ont mis plus d'une année. Parmi les travailleurs ayant trouvé un emploi, 55% occupaient des postes offrant une rémunération supérieure et 45% ont subi des baisses de salaire. Cependant, dans l'ensemble, les travailleurs licenciés définitivement s'en sortaient moins bien que le reste de la population active. Leur taux de chômage en janvier 1986 (au moment de l'enquête) se chiffrait à 25%, ce qui représente plus que le double de la moyenne nationale. Même chez les travailleurs ayant acquis beaucoup d'expérience au cours de l'emploi précédent (trois années ou plus), le taux de chômage se situait à 24%.

Mots-clés: chômage, adaptation au marché du travail, licencier, recycler, fermeture d'usine, perte d'emploi.

PERTE D'UN EMPLOI ET ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE

Résultats d'une enquête spéciale

Par Garnett Picot et Ted Wannell*

Entre 1981 et 1984, de nombreux Canadiens ont subi une perte définitive d'un emploi. Il faudrait sans doute remonter à la Seconde Guerre mondiale pour trouver autant de victimes d'une telle situation. Ce phénomène soulève de nombreuses questions.

Quels genres de travailleurs étaient le plus susceptibles de perdre leur emploi et à quelles branches d'activité ou professions appartenaient-ils? Dans quelle situation se sont retrouvés ces travailleurs dont l'emploi a été aboli? Ont-ils réussi à bien s'adapter et à trouver rapidement de nouveaux emplois, au même niveau de revenu? Ou au contraire, sont-ils nombreux ceux qui ont passé beaucoup de temps à se chercher un nouvel emploi et qui ont subi une perte de salaire importante? Combien ont dû se recycler ou encore déménager pour essayer de trouver un nouvel emploi? Les nouveaux emplois obtenus ont-ils entraîné une restructuration intersectorielle importante (par exemple travailleurs passant des industries manufacturières au secteur des services) et comment les personnes touchées ont-elles vécu cette transition?

Pour obtenir une réponse à ces questions et d'autres renseignements au sujet des travailleurs licenciés des années 80, une enquête spéciale a été effectuée en janvier 1986, à la demande d'Emploi et Immigration Canada, à titre de supplément à l'enquête sur la population active de Statistique Canada. Le supplément a recueilli des renseignements sur les travailleurs qui ont perdu leur emploi pour des raisons telles que la fermeture d'une usine, la réduction de la charge de travail ou de l'effectif.

* Division des études sociales et économiques, Statistique Canada.

Les données présentées dans cette étude visent uniquement les personnes **qui ont perdu un emploi à temps plein entre 1981 et 1984 inclusivement et qui n'ont pas été rappelées par le même employeur**[1]. L'analyse traite en particulier des **risques de perte d'emploi** des divers groupes de travailleurs observés ainsi que des expériences **d'adaptation au marché du travail** de ces travailleurs jusqu'à la fin de 1985. Ces expériences sont mesurées en fonction de la durée de la recherche d'un emploi, de la proportion de travailleurs qui ont réussi à obtenir un nouvel emploi et de ceux qui ont dû déménager ou se recycler pour se trouver du travail, de l'écart de salaire entre l'ancien et le nouvel emploi, et de l'évolution de la répartition des emplois dans les divers secteurs d'activité économique[2].

Dans d'autres études semblables, l'analyse a porté sur les travailleurs licenciés définitivement qui avaient occupé l'emploi perdu pendant au moins trois ans, c'est-à-dire ceux que l'on a appelés les travailleurs déplacés (Flain et Sehgal, 1985 et Statistique Canada, 1986). Si les auteurs de ces études ont ainsi restreint la population observée, c'était afin de pouvoir mettre l'accent sur les travailleurs dont l'expérience de travail pouvait être jugée assez stable et qui ont subi un déplacement à cause de l'évolution de la situation économique. Dans la présente étude, nous avons décidé de situer dans un contexte plus large le phénomène des pertes d'emploi et de l'adaptation au marché de travail, qui découle des changements qui se sont produits dans l'économie au début des années 80, et donc de ne pas restreindre la population observée. Cependant, nous avons également tenu compte de la durée d'occupation de l'emploi perdu, une variable importante dans certains cas[3].

Les causes sous-jacentes des licenciements sont nombreuses. Les pertes d'emplois peuvent avoir pour origine le changement structurel à long terme de l'économie ou encore les effets à court terme de la récession de 1981-1982. Au sens large, on entend par "changement structurel" la réaffectation des ressources qui découle de transformations **définitives** profondes du marché, comme l'évolution des échanges commerciaux, une réorientation marquée de la demande de certains biens de consommation, la modification de la technologie et des méthodes de production. À ces changements courants s'ajoutent les effets de la récession, certains temporaires puisque des travailleurs ont été rappelés au travail lorsque les affaires ont repris; d'autres changements s'avèrent plus persistants.

Les données de l'enquête sur la population active fournissent certaines indications des effets à long terme de l'emploi au cours de la récession. Elles révèlent notamment que l'emploi dans l'ensemble du secteur des activités productrices de biens a chuté de 14% au cours de la récession de 1981-1982 et, même en 1985, l'emploi demeurait à un niveau de 6% inférieur à celui enregistré avant la récession, en 1981. Un changement relativement marqué des niveaux de l'emploi s'est donc produit pendant et après la récession dans bon nombre des branches d'activité comprises dans ce secteur[4].

On établit souvent une distinction entre les causes cycliques et les causes structurelles des pertes d'emplois. Bien que cette distinction soit importante en théorie pour comprendre le fonctionnement du marché de travail, en pratique, elle est très difficile à faire. Une enquête sur les travailleurs ne permet pas de préciser si la perte d'emploi est de nature cyclique ou structurelle. D'ailleurs, la signification de ces termes importe peu aux travailleurs licenciés. La cause sous-jacente de la perte de l'emploi pourrait difficilement être retenue comme critère d'admissibilité de tout programme d'aide puisqu'elle ne peut être définie de manière précise pour chaque travailleur. Le but de l'analyse est plutôt de déterminer à quel point il a été difficile (ou facile) pour ces travailleurs licenciés des milieux les plus variés de se trouver un nouvel emploi. En d'autres termes, il importe de mesurer la souplesse de réaction de la population active aux conditions économiques difficiles comme celles qui ont marqué les années 1981 à 1985.

Cette question ne peut manquer d'intéresser le grand public étant donné que, selon plusieurs sondages d'opinion, le chômage demeure un sujet de préoccupation.

L'information sur les expériences d'adaptation des travailleurs licenciés est également déterminante pour l'élaboration de la politique en matière d'emploi. Des programmes d'aide à l'adaptation des travailleurs ont déjà été mis en oeuvre et on assistera sûrement à la création de nouveaux programmes dans les années à venir. Certains de ces programmes s'adressent à une clientèle bien précise: par exemple, le Programme d'adaptation de l'industrie et de la main-d'oeuvre vise à aider les travailleurs licenciés de certaines localités et de certains secteurs d'activité; le Programme des prestations d'adaptation pour les travailleurs a été conçu à l'intention des travailleurs licenciés plus âgés de certaines branches d'activité. D'autres ont une portée plus générale: le Programme de formation en établissement aide les chômeurs à acquérir de nouvelles compétences; le Programme d'assurance-chômage permet aux travailleurs de toucher un revenu de remplacement pendant la recherche d'un nouvel emploi.

La politique de l'État concernant l'aide aux travailleurs licenciés repose sur trois grands principes. Premièrement, le fardeau de l'adaptation et de ses coûts devrait être réparti de manière plus équitable dans la population (c.-à-d. ne pas être assumé seulement par les travailleurs déplacés), étant donné que la société en général profite de la restructuration de l'économie. Deuxièmement, avec de l'aide, les travailleurs s'adaptent plus rapidement et se déplacent vers des segments plus productifs de l'économie, d'où une plus grande efficacité du marché du travail. Troisièmement, le soutien accordé favorise une attitude plus positive des travailleurs à l'égard des changements structurels, ce qui contribue à faciliter un tel changement, et à accroître le rendement, la productivité et la richesse dans l'économie[5]. Pour déterminer les besoins en programmes d'aide des travailleurs licenciés et concevoir des programmes qui soient efficaces, les gouvernements ont besoin d'information sur le genre de travailleurs le plus exposés au risque de déplacement et sur leur expérience sur le marché du travail par suite de la perte d'emploi.

Il importe de souligner que les difficultés d'adaptation qu'éprouvent les travailleurs licenciés dépendent dans une large mesure des conditions macro-économiques. La situation des travailleurs ayant perdu leur emploi au début et au milieu des années 70, lorsque le taux de chômage était plus bas, était sans doute fort différente de celle de leurs compagnons d'infortune des années 80, aux prises avec un taux de chômage beaucoup plus élevé. Par conséquent, bien que les études sur les travailleurs licenciés des années 70 puissent faire ressortir certaines tendances générales au sujet de l'adaptation, elles ne tracent sûrement pas un portrait fidèle des expériences d'adaptation des travailleurs des années 80. L'enquête supplémentaire fournit certaines des premières données sur l'ensemble de l'économie de la période de la récession et de l'après-récession.

FAITS SAILLANTS

- Environ un million de travailleurs[6] ont perdu un emploi à **temps plein** (sans avoir été rappelés) au cours de la période 1981-1984. Le déménagement ou la fermeture d'une usine a été le motif le plus souvent évoqué -- dans 36% des cas -- pour la perte de l'emploi.

- Les pertes d'emplois sont concentrées dans certains secteurs d'activité, groupes d'âge, etc. Les travailleurs pour lesquels la **probabilité** de licenciement était la plus élevée comprennent les jeunes travailleurs (groupe des 20-34 ans), les travailleurs des provinces les plus touchées par les effets de la récession (Alberta, Colombie-Britannique, Québec et Terre-Neuve), les travailleurs ayant conservé le même emploi pendant moins de trois ans avant de le perdre et les travailleurs des secteurs de la construction, des mines et de certaines branches des industries manufacturières.

- La rémunération hebdomadaire moyenne des emplois perdus par les femmes ($243) était de beaucoup inférieure à celle des hommes ($388). Cela peut sans doute être attribué en partie au fait que les femmes sont concentrées dans les branches du secteur des services où les salaires sont les moins élevés et que, de façon générale, les femmes touchent des salaires inférieurs à ceux des hommes.

- L'information sur le premier emploi occupé après un licenciement révèle que 72% des travailleurs ont trouvé des emplois à temps plein et 15%, des emplois à temps partiel. Toutefois, un grand nombre de ces travailleurs ont par la suite perdu ou quitté ces emplois. Au moment de l'enquête (janvier 1986), 57% des travailleurs licenciés étaient occupés à temps plein et 6% à temps partiel. Le taux de chômage des travailleurs licenciés s'établissait à 25%, soit plus du double du taux pour l'ensemble de la population active.

- Même les travailleurs qui avaient conservé, pendant une longue période, l'emploi à temps plein qu'ils ont perdu (c.-à-d. durée d'emploi de 3 ans et plus) affichaient un taux de chômage de 24% en janvier 1986.

- La durée de la recherche d'un nouvel emploi varie considérablement. En moyenne, les travailleurs licenciés ont consacré 24 semaines à la recherche d'un nouvel emploi à temps plein; un peu plus du quart ont trouvé un nouvel emploi après trois semaines ou moins, tandis que 10% ont pris plus d'un an.

- Dans l'ensemble, les nouveaux emplois obtenus étaient moins bien rémunérés que les emplois perdus. Le salaire hebdomadaire global pour les nouveaux emplois à temps plein obtenus par les travailleurs licenciés était de 7% inférieur au salaire global des emplois à temps plein perdus (compte non tenu de l'effet de l'inflation sur l'écart salarial). Cependant, on constate qu'il existe de grandes variations entre les divers groupes de travailleurs. Une grande part de la perte salariale globale a touché les travailleurs qui occupaient des emplois très rémunérateurs. Parmi les travailleurs les plus susceptibles de subir une réduction, on compte les personnes âgées de 45 ans et plus et les personnes ayant fait seulement des études primaires.

- Un certain nombre de travailleurs se sont recyclés ou ont déménagé pour augmenter leurs chances de trouver un nouvel emploi. Dix-sept pour cent des travailleurs ont suivi des cours de formation après avoir perdu leur emploi; 5% ont profité des programmes de formation parrainés par le gouvernement. Dans le même ordre d'idée, 17% des travailleurs ont déménagé pour chercher du travail ou obtenir un nouvel emploi, mais seulement 2% d'entre eux ont reçu à cette fin une aide de l'État.

- Les travailleurs déplacés n'ont pas limité la recherche d'un nouvel emploi à la même branche ou au même secteur d'activité. Seulement 30% de ceux qui ont trouvé un nouvel emploi à temps plein se sont retrouvés dans la même branche. Il s'est produit un déplacement général du secteur des activités productrices de biens au secteur des services. Environ 45% des travailleurs licenciés du secteur des activités productrices de biens ont trouvé un nouvel emploi à temps plein dans le secteur des services.

- Un grand nombre des emplois à temps plein bien payés, perdus dans le secteur des industries manufacturières, ont été remplacés par des emplois à temps plein moins rémunérateurs, particulièrement à la suite d'un déplacement vers le secteur de services. Cela a été le cas également des travailleurs qui ont perdu un emploi dans le secteur des industries primaires.

- Bien que les travailleurs plus âgés (55 ans et plus) aient eu un risque de licenciement moins grand que les travailleurs des autres groupes d'âge, ceux parmi eux qui ont été touchés ont fait face à de grandes difficultés d'adaptation. Ces travailleurs affichaient un taux de chômage beaucoup plus élevé en janvier 1986 que les autres travailleurs licenciés; la durée moyenne de recherche d'emploi dans leur cas a été plus longue et la réduction de salaire plus importante que la moyenne. Enfin, la propension à se recycler ou à déménager était aussi beaucoup moins forte chez ces travailleurs plus âgés.

PROBABILITÉ DE LICENCIEMENT

Avant d'examiner la situation dans laquelle les travailleurs se sont trouvés après leur licenciement, il importe de se demander quelles sont les personnes qui risquaient le plus de perdre leur emploi.

Une mesure qu'on a appelé "taux de risque"[7], a été conçue pour déterminer quels groupes étaient le plus ou le moins susceptibles d'être licenciés. Si le taux de risque pour un groupe donné est de 1.0, cela indique que la **probabilité** de licenciement des travailleurs de ce groupe est égale à la moyenne nationale (pour l'ensemble des groupes). Une valeur **supérieure** à 1.0 pour un groupe donné signifie que ce groupe est surreprésenté dans l'ensemble des travailleurs licenciés, les travailleurs risquant plus que la moyenne de perdre leur emploi. Une valeur **inférieure** à 1.0 indique le contraire. Les taux sont donnés aux tableaux 1 et 2.

Les travailleurs le plus **susceptibles** d'être licenciés comprenaient les jeunes travailleurs adultes âgés de 20 à 34 ans (taux de risque oscillant entre 1.2 et 1.3), les travailleurs comptant de une à trois années d'ancienneté dans le même emploi (taux de risque entre 1.4 et 2.1), les travailleurs du secteur de la construction, des mines et de certaines branches des industries manufacturières (rapports variant de 1.5 à 2.3) et les travailleurs habitant dans les provinces les plus durement touchées par la récession. Cependant, si les personnes qui possèdent ces caractéristiques étaient le plus susceptibles de subir une perte d'emploi au cours de la période 1981-1984, quelles sont celles qui risquaient le **moins** de perdre un emploi à temps plein?

Les caractéristiques suivantes s'appliquent à ces personnes: travailleurs dans le domaine des sciences sociales, de l'enseignement ou de la santé (taux de risque variant de 0.2 à 0.3); travailleurs des services du secteur public (administration publique, services médicaux et sociaux, éducation) ou des finances/assurances/affaires immobilières (de 0.2 à 0.5); travailleurs comptant six années ou plus d'ancienneté (de 0.4 à 0.6); les travailleurs de 45 ans et plus (taux de risque de 0.7).

Ces constatations sont le reflet de tendances récentes observées dans l'économie, nommément le déplacement de l'emploi du secteur des activités productrices de biens au secteur des services. Ce mouvement a été amplifié par la récession de 1981-1982 et les années qui ont suivi, période au cours de laquelle le déclin de l'emploi a été plus marqué dans le secteur des activités productrices de biens (Picot, 1986 et Moloney, 1986).

Ce sont là cependant des observations générales et il y a certaines exceptions notables. Par exemple, la probabilité d'être licencié était légèrement supérieure à la moyenne dans la catégorie des sciences naturelles et du génie (taux de risque de 1.1) ainsi que dans la catégorie de la direction et de l'administration (taux de risque de 1.1). Cela peut être attribuable aux efforts des entreprises pour réduire leurs frais d'exploitation au titre des services de gestion et des services professionnels, de même qu'à la diminution de l'emploi dans le secteur des activités productrices de biens (et dans la branche des services professionnels fournis aux entreprises de ce secteur) où l'on trouve plusieurs ingénieurs.

On a également constaté qu'il n'existe pas une relation très étroite entre la probabilité de licenciement et le niveau d'instruction. Les employés plus instruits (études postsecondaires) sont tout aussi exposés au risque de perdre un emploi que les travailleurs moins instruits. Dans l'ensemble, le taux de risque est sensiblement le même à tous les niveaux d'instruction[8] (tableau 1).

Chart - 1

Hazard Ratio(1) by Age Group

Taux de risque(1) selon le groupe d'âge

Graphique - 1

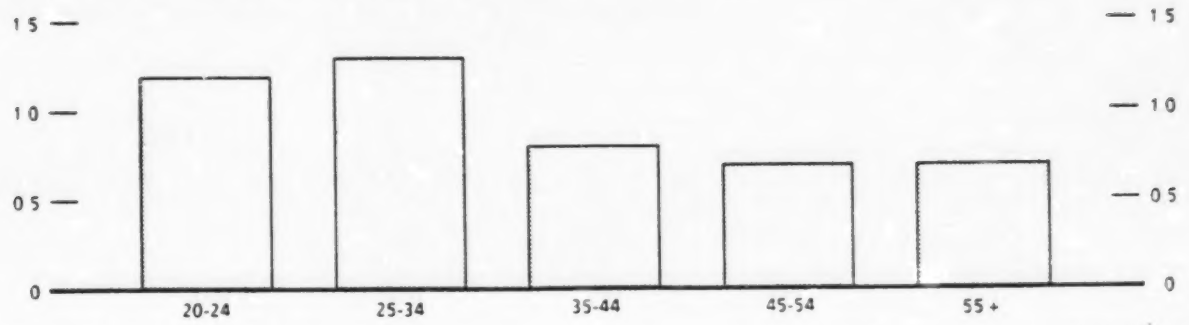

Chart - 2

Hazard Ratio(1) by Years in Lost Job

Taux de risque(1) selon le nombre d'années d'ancienneté dans l'emploi perdu

Graphique - 2

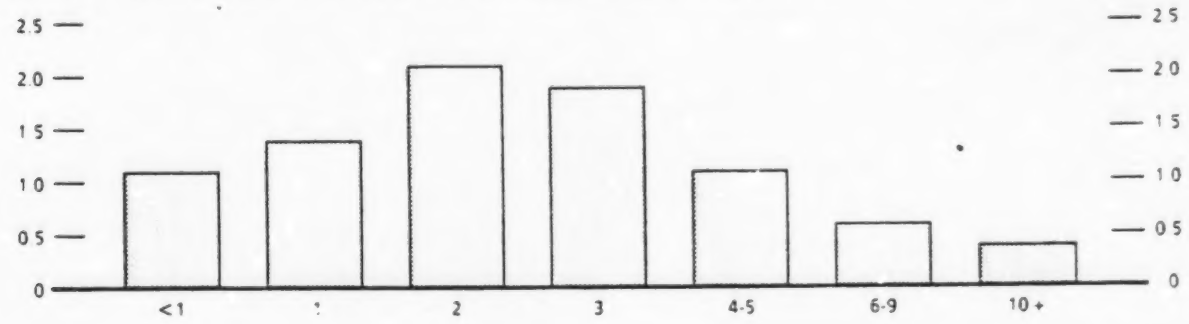

Chart - 3

Hazard Ratio(1) by Industry

Taux de risque(1) selon la branche d'activité

Graphique - 3

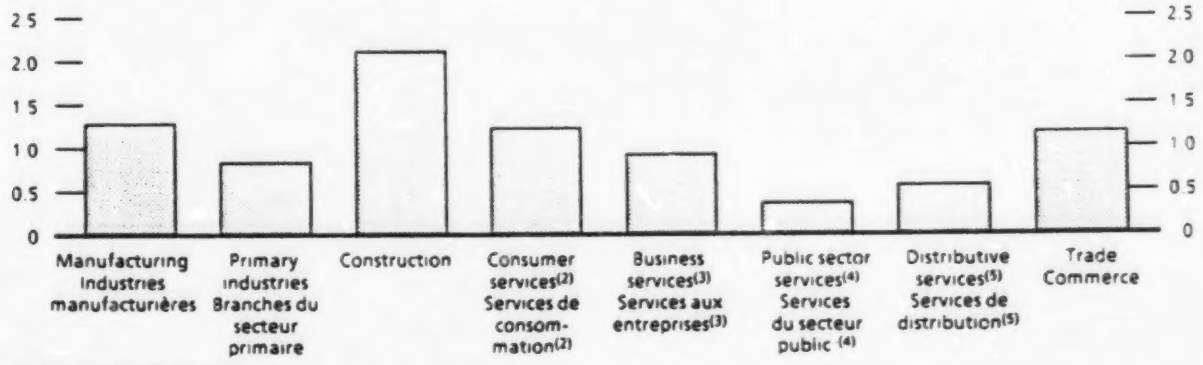

(1) See text for definitions.

(1) Se référer au texte pour les définitions.

(2) Accommodation and food, amusement and recreational, personal and miscellaneous services.

(2) Services d'hébergement, restauration, divertissement, loisirs, services personnels et divers.

(3) Finance, insurance, real estate and services to business management.

(3) Finances, assurances, affaires immobilières et services aux entreprises.

(4) Public administration, education, health and welfare services.

(4) Administration publique, enseignement et services médicaux et sociaux.

(5) Transportation, communication, and other utilities.

(5) Transports, communications et autres services publics.

Soulignons enfin que l'analyse faite dans cette section est fondée principalement sur les taux de **probabilité** et que même si un groupe donné affiche un faible taux de probabilité, ce groupe peut comprendre un grand nombre de travailleurs licenciés. À titre d'exemple, 30% des travailleurs licenciés étaient de l'Ontario, malgré un taux de risque relativement faible.

RÉMUNÉRATION DES EMPLOIS PERDUS

Quels genres d'emplois les travailleurs ont-ils perdus? Le salaire hebdomadaire constitue un bon indicateur. Les emplois perdus dans le secteur des industries primaires (plus particulièrement l'extraction minière, l'exploitation forestière et la pêche) et dans les secteurs de la construction et des transports, communications et services publics étaient les mieux payés, les salaires hebdomadaires moyens se situant entre $419 et $468, comparativement à $338 pour l'ensemble des emplois à temps plein perdus (tableau 3). La moyenne des salaires versés aux travailleurs des industries manufacturières avant le déplacement se rapproche sensiblement de la moyenne des salaires payés dans l'ensemble des secteurs d'activité économique. Les emplois perdus qui étaient le moins bien rémunérés sont ceux des services de consommation (restauration et hébergement, divertissement et loisirs, et services personnels) et du commerce de gros et de détail où les travailleurs touchaient en moyenne $221 et $273 respectivement, par semaine.

RÉSULTAT DU DÉPLACEMENT

Les données recueillies sur le premier emploi obtenu après le licenciement révèlent que 72% des travailleurs qui avaient perdu un emploi à temps plein ont trouvé un nouvel emploi à temps plein et qu'un autre 15% ont trouvé un nouvel emploi à temps partiel.

Cependant, un grand nombre des travailleurs mis à pied n'ont pas conservé ce nouvel emploi pendant très longtemps. Au moment de l'enquête (janvier 1986), 63% des travailleurs licenciés étaient occupés de nouveau (57% à temps plein et 6% à temps partiel) et 16% avaient quitté la population active (tableaux 4 et 5). Le taux de chômage pour l'ensemble des travailleurs licenciés s'établissait à 25%, soit plus du double de celui enregistré pour l'ensemble de la population active. Le taux de chômage de certains groupes était particulièrement élevé: les travailleurs âgés de 55 ans et plus (34%), les travailleurs ayant seulement fait des études du niveau primaire (43%), les résidents des provinces de l'Atlantique (de 32% à 46%) et les travailleurs des industries primaires (33%). Les travailleurs de ces divers groupes sont ceux qui semblent avoir eu le plus de difficulté à obtenir un emploi permanent après avoir été licenciés. S'il est vrai que les taux de chômage n'étaient guère différents chez les hommes et chez les femmes (26% et 23% respectivement), en revanche, les femmes étaient beaucoup plus susceptibles que les hommes de quitter la population active après le licenciement. En janvier 1986, plus du quart (26%) des femmes licenciées avaient quitté la population active, contre 12% des hommes.

Chart - 4

Unemployment Rate in January 1986 of Workers Permanently Laid Off in 1981-84, by Age

Graphique - 4

Taux de chômage, en janvier 1986, des travailleurs licenciés de 1981 à 1984, selon l'âge

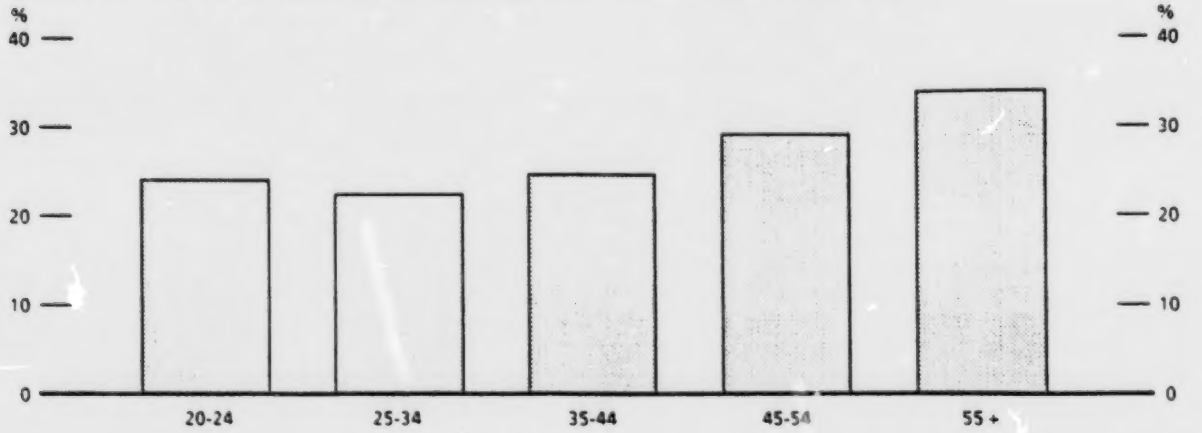

Chart - 5

Unemployment Rate in January 1986 of Workers Permanently Laid Off in 1981-84, by Education

Graphique - 5

Taux de chômage, en janvier 1986, des travailleurs licenciés de 1981 à 1984, selon le niveau d'instruction

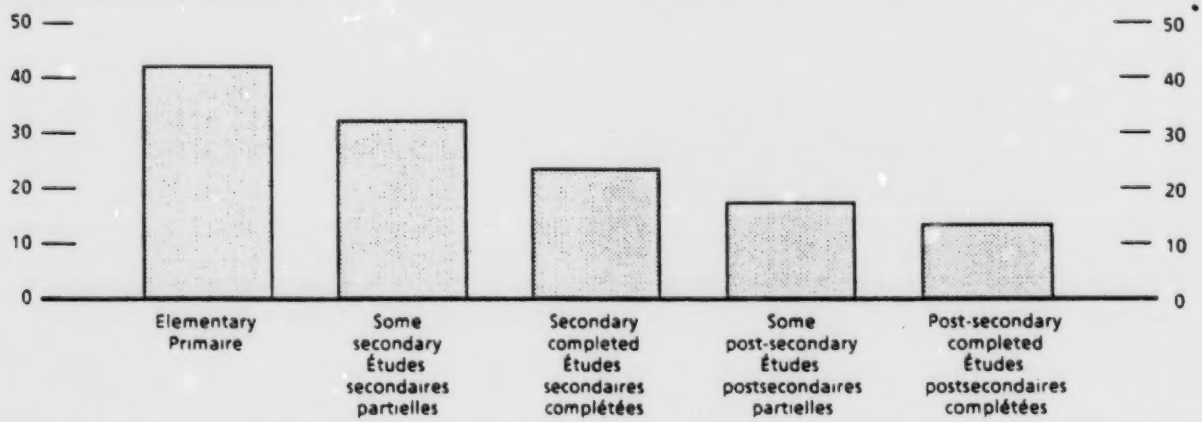

Chart - 6

Unemployment Rate in January 1986 of Workers Permanently Laid Off in 1981-84, by Region

Graphique - 6

Taux de chômage, en janvier 1986, des travailleurs licenciés de 1981 à 1984, selon les régions

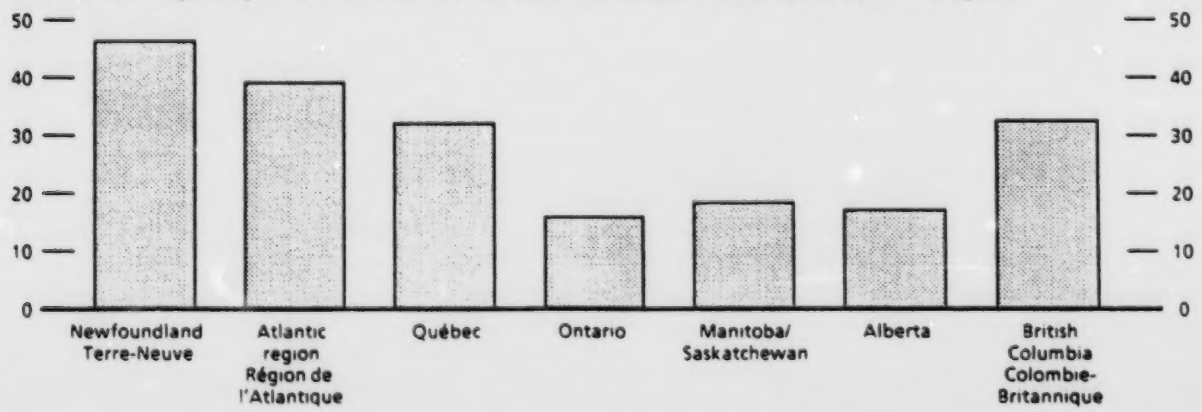

Parmi les chômeurs, on trouve un sous-groupe de 55,000 (6% des travailleurs licenciés) qui n'avaient trouvé aucun autre emploi après la mise à pied et qui étaient toujours à la recherche de travail au mois de janvier 1986. Dans leur cas, la durée du chômage varie entre une et quatre années. Les groupes qui sont nettement surreprésentés parmi ces chômeurs chroniques comprennent les personnes âgées de 45 ans et plus, les personnes ayant seulement fait des études primaires, les travailleurs licenciés du Québec et les travailleurs des services (restauration et hébergement, services personnels et services de protection).

Les travailleurs qui ont eu le plus de succès dans leurs efforts pour se trouver un autre emploi, comme en témoignent les proportions élevées de personnes occupées et les taux de chômage faibles enregistrés chez ces travailleurs au mois de janvier 1986, possèdent les caractéristiques suivantes: personnes âgées de 20 à 44 ans; personnes ayant completé des études postsecondaires; personnes ayant perdu et probablement obtenu leur nouvel emploi en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta; travailleurs des secteurs des finances/assurances/affaires immobilières et des services et celles qui avaient un emploi dans les catégories de la direction et de l'administration, des sciences et du génie.

DURÉE DE LA RECHERCHE D'EMPLOI

Il est difficile de faire des généralisations au sujet de l'expérience de recherche d'emploi des travailleurs licenciés[9]. Le quart des personnes mises à pied ayant obtenu un nouvel emploi (ou 17% du total des travailleurs licenciés) ont trouvé ce travail en moins de quatre semaines, tandis que 10% ont consacré plus d'un an à la recherche de ce nouvel emploi. La période de recherche moyenne a été relativement longue, soit de 24 semaines (tableau 6)[10]. Certaines caractéristiques semblent toutefois correspondre à une durée plus longue de recherche d'emploi:

- La durée de la recherche d'emploi augmente avec l'âge des travailleurs mis à pied. En effet, le nombre moyen de semaines de recherche grimpe de 19 chez les travailleurs âgés de 20 à 24 ans, à 33 chez ceux âgés de 55 ans et plus. On voit donc que même si les jeunes adultes étaient le plus susceptibles d'être mis à pied, ils ont aussi tendance à se trouver de nouveaux emplois plus rapidement que les travailleurs plus âgés.

- Les travailleurs licenciés plus instruits ont consacré moins de temps à la recherche d'un nouvel emploi que les travailleurs moins instruits. La durée moyenne de la recherche d'emploi, qui est de 31 semaines pour ceux ayant fait des études primaires, chute à 20 semaines chez ceux qui possèdent un diplôme d'études postsecondaires.

- La conjoncture économique régionale semble être en corrélation avec la durée de la recherche d'emploi. Les provinces où les travailleurs licenciés ont en moyenne cherché plus longtemps du travail (région de l'Atlantique, Québec et Colombie-Britannique) affichaient également les taux de chômage les plus élevés (entre 12% et 17% au cours de la période 1981-1984). En revanche, la durée moyenne de la recherche d'emploi a été plus brève chez les travailleurs licenciés du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Ontario où les taux de chômage étaient les plus bas (de moins de 7% à 10%).

Il est intéressant de comparer les caractéristiques des groupes dont la probabilité de perte d'un emploi est élevée à celles des groupes ayant eu plus de succès dans leurs efforts pour se trouver un nouveau travail. Les personnes les plus susceptibles de perdre leur emploi ne font pas face nécessairement à de plus grandes difficultés dans leur recherche d'un nouvel emploi. Bien que les travailleurs des catégories de la direction et de l'administration, du génie et des sciences naturelles aient affiché une probabilité de perte d'emploi légèrement supérieure à la moyenne, leurs taux de chômage, en janvier 1986 se situaient parmi les plus bas de l'ensemble des travailleurs licenciés. De la même façon, les personnes ayant fait des études postsecondaires risquaient tout autant d'être mises à pied que les autres, mais elles ont eu moins de difficulté à trouver un nouvel emploi (durée moyenne de recherche d'emploi plus courte et taux de chômage plus bas). Comme on le verra plus loin, ces personnes avaient aussi plus de chances de toucher un salaire supérieur à celui de l'emploi perdu.

Par ailleurs, la probabilité de perte d'emploi était relativement faible chez les travailleurs plus âgés, mais ceux qui ont perdu leur emploi ont dû consacrer beaucoup plus de temps en général pour se trouver un autre emploi, et le taux de chômage des travailleurs de ce groupe est resté élevé[11].

PROGRAMMES D'ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Une étude sur les programmes d'adaptation au marché du travail englobe presque toujours les programmes d'aide à la réinstallation et les programmes de recyclage (voir notamment Saunders, 1984 ou OCDE, 1986). Le programme d'assurance-chômage, qui fournit un revenu de remplacement pendant la période au cours de laquelle les travailleurs sont à la recherche d'un nouvel emploi, pourrait à ce titre être considéré comme un programme d'aide à l'adaptation. On a très peu d'information sur la proportion des travailleurs licenciés qui déménagent ou qui se recyclent pour améliorer leurs chances de se trouver un emploi, ni sur la proportion de ceux qui reçoivent à cette fin une aide de l'État. Quelle importance ont aujourd'hui des mesures comme le déménagement et le recyclage dans le processus d'adaptation au marché du travail, et les travailleurs profitent-ils de l'aide mise à leur disposition par le gouvernement? Ce sont là les principales questions traitées dans cette partie.

Travailleurs déménageant pour trouver un nouvel emploi

Une faible proportion de travailleurs licenciés (17%) ont changé de localité pour chercher ou obtenir un nouveau travail (tableau 7). En outre, parmi ceux qui ont déménagé, 8% seulement ont reçu à cette fin une aide de l'État. Les hommes étaient plus susceptibles que les femmes de déménager (19% contre 11%) et les jeunes étaient plus enclins à déménager que les travailleurs plus âgés (20% des travailleurs du groupe des 20-34 ans l'ont fait, comparativement à 9% des travailleurs de 55 ans et plus).

On pourrait s'attendre que les personnes sans travail acceptent plus facilement de déménager à mesure que la période de chômage s'allonge. Évidemment, la probabilité de déménagement sera mince dans le cas des travailleurs qui ont obtenu un nouvel emploi après un délai de, disons, seulement un mois. Ainsi, l'examen des probabilités de déménagement a été limité aux travailleurs en chômage depuis six mois ou plus. Cependant, la proportion de ceux qui ont déménagé pour se trouver du travail demeure à 17%. La propension à déménager ne semble donc pas dépendre de la durée de la période de recherche d'emploi.

Chart - 7

Percentage of Workers Retraining* and Moving to Look for Work Following Job Loss, by Age

Graphique - 7

Pourcentage de travailleurs qui ont dû se recycler* ou déménager pour se trouver du travail suite à une perte d'emploi, selon l'âge

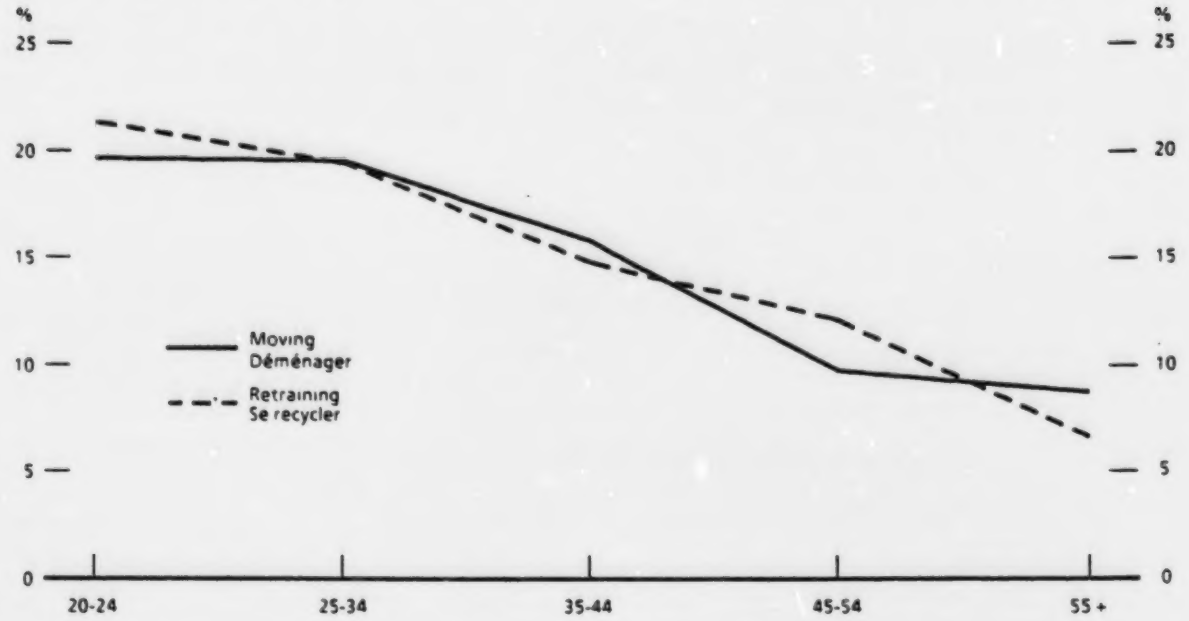

Chart - 8

Percentage of Workers Retraining* and Moving to Look for Work Following Job Loss, by Education

Graphique - 8

Pourcentage de travailleurs qui ont dû se recycler *ou déménager pour se trouver du travail,suite à une perte d'emploi, selon le niveau d'instruction

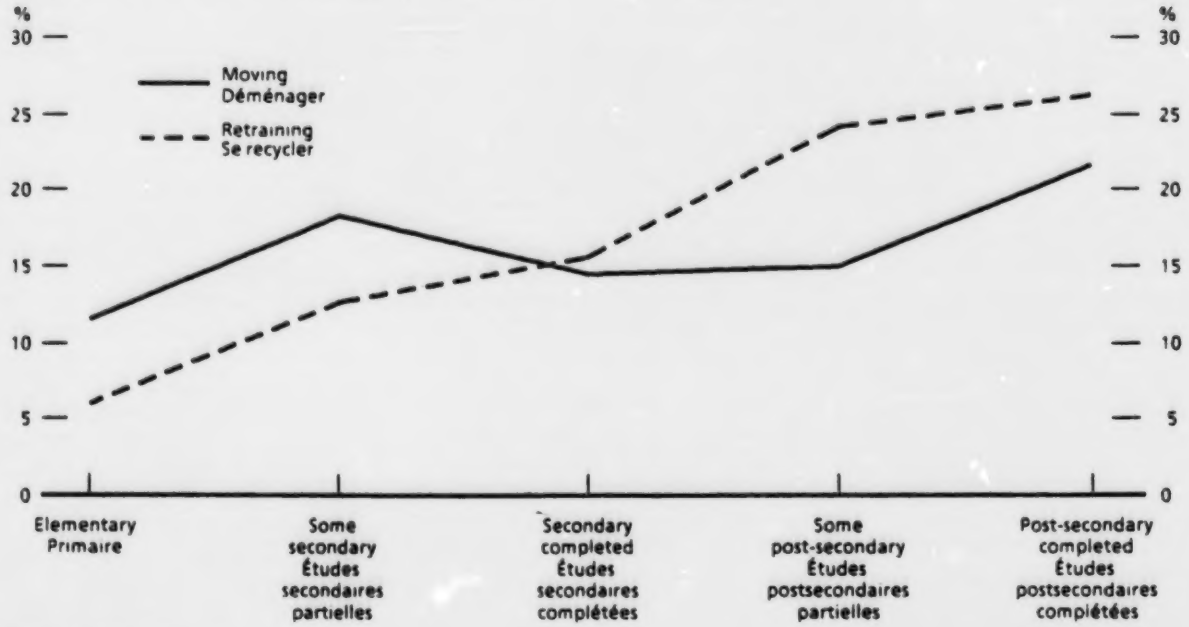

* Full or part-time training

* Recyclage à temps partiel ou à plein temps.

Un certain nombre de facteurs importants peuvent influer sur la mobilité des travailleurs licenciés: le désir de rester près des membres de la famille proche; les problèmes et les coûts liés à la vente d'une maison dans une région défavorisée; un profond attachement à sa communauté; la perte d'emploi que subirait un autre membre de la famille. Quoiqu'il en soit, la grande majorité des travailleurs licenciés n'ont pas eu recours au déménagement comme moyen de résoudre leur problème de chômage.

Recyclage

Le recyclage est une autre solution qui s'offre aux travailleurs licenciés pour faciliter leur adaptation. En effet, les travailleurs qui ont perdu un emploi à la suite d'un fléchissement de la demande peuvent accroître leurs chances d'obtenir un nouvel emploi en s'orientant vers une autre profession pour laquelle il existe une demande ou en améliorant leurs compétences dans leur domaine de spécialisation.

Les efforts du gouvernement fédéral pour venir en aide aux chômeurs sont largement axés sur la formation. En 1985-1986, sur le total des dépenses ($1.8 milliard) affectées aux programmes relatifs au marché du travail (Programme de la planification de l'emploi et programmes connexes), $700 millions (39%) sont allés à la formation en établissement[12]. Cependant, dans quelle mesure les personnes qui perdent leur emploi ont-elles recours à la formation?

Les données révèlent que 17% des travailleurs licenciés ont reçu une formation quelconque après avoir perdu leur emploi (tableau 7); 10% s'étaient inscrits à des cours de formation à plein temps et 7% à temps partiel. À la question qui leur demandait si la formation avait été financée en tout ou en partie par un programme gouvernemental, 28% ont répondu par l'affirmative. Par conséquent, seulement 5% environ de tous les travailleurs licenciés ont bénéficié des programmes de formation parrainés par le gouvernement.

Cependant, comme dans le cas du déménagement, on pouvait s'attendre que la motivation à se recycler augmente avec la durée de la recherche d'emploi. De plus, certains travailleurs, particulièrement les plus âgés, pouvaient quitter la population active et donc n'avoir aucune raison de se recycler. Aussi, notre examen de la formation a été limité aux travailleurs qui avaient cherché du travail pendant six mois ou plus avant d'obtenir un nouvel emploi ou qui étaient toujours à la recherche d'un emploi au mois de janvier 1986. Près du quart (23%) de cette population de chômeurs chroniques ont suivi une forme quelconque de formation et 7% s'étaient inscrits aux programmes de formation parrainés par le gouvernement.

La proportion des travailleurs inscrits à des cours ou à des programmes de formation varie énormément selon les groupes. Comme on peut le voir au tableau 7, les taux d'inscription sont particulièrement élevés dans les catégories de travailleurs suivantes: les jeunes travailleurs, les travailleurs plus instruits et ceux des professions dont la main-d'oeuvre est hautement qualifiée (qui exigent le plus souvent des études postsecondaires).

On remarque que les taux d'inscription sont très faibles chez les travailleurs de 55 ans et plus (7%) et chez ceux ayant fait seulement des études de niveau primaire (6%).

Ces constatations vont dans le sens des résultats d'une étude récente de la formation et des chômeurs (Picot, 1986). On y souligne également que les tendances observées à ce jour ne nous permettent pas de considérer la formation comme une mesure importante d'adaptation pour tous les travailleurs licenciés ou pour tous les chômeurs chroniques. Malheureusement, bon nombre des caractéristiques des travailleurs qui utilisent le moins la formation se retrouvent chez les chômeurs qui éprouvent le plus de difficulté à se trouver un nouvel emploi. À titre d'exemple, les taux d'inscription à des cours ou programmes de formation sont particulièrement faibles chez les travailleurs plus âgés et les travailleurs moins instruits, ceux-là même qui, une fois licenciés, s'adaptent le plus difficilement (comme le révèlent les chiffres sur la période de recherche d'emploi et le taux de chômage enregistré en 1986).

Bien sûr, il existe une foule de raisons qui expliquent pourquoi ces travailleurs affichent des taux aussi faibles. La plupart des cours de recyclage reconnus se donnent dans les écoles et les collèges, et la majorité des travailleurs plus âgés et moins instruits ont peu fréquenté ces établissements. Au nombre des autres causes possibles, nous pourrions citer les antécédents familiaux, les normes reconnues par les groupes sociaux dans lesquels ces travailleurs ont été élevés ou ont vécu, une expérience passée négative des études ou d'un programme de formation et le fait qu'un grand nombre de ces travailleurs ont occupé un emploi dans des branches d'activité et des professions n'exigeant aucune formation. Quant aux travailleurs plus âgés, il est également possible que la formation ne soit pas perçue comme un choix logique, étant donné le nombre relativement restreint d'années de travail qui leur reste pour tirer profit de cet investissement.

Assurance-chômage

Le régime de l'assurance-chômage est bien sûr celui des programmes publics qui est le plus utilisé par les chômeurs. Dans l'ensemble, 78% des travailleurs licenciés ont touché des prestations d'assurance-chômage. Cette proportion ne peut égaler 100% puisque certaines personnes qui perdent leur emploi n'y sont pas admissibles. Si on fait porter l'analyse sur une estimation des travailleurs admissibles, on évalue que 90% d'entre eux ont touché des prestations d'assurance-chômage.

Cette proportion de bénéficiaires d'assurance-chômage est cependant beaucoup plus élevée dans les provinces de l'Est que dans les provinces de l'Ouest. Les taux pour le Québec et les provinces de l'Atlantique oscillent entre 92% et 95%, comparativement à des taux variant de 83% à 87% pour les trois provinces des Prairies (tableau 8). Le taux de bénéficiaires d'assurance-chômage est aussi moins élevé chez les personnes dont la durée de recherche d'emploi est de 13 semaines ou moins (soit 84%) que chez les personnes qui sont restées en chômage pendant une plus longue période.

Par conséquent, quoique nous ne soyons pas absolument certains que toutes les personnes incluses dans cette population étaient admissibles aux prestations d'assurance-chômage, il semble probable que certains travailleurs n'aient pas obtenu ces prestations même s'ils y étaient admissibles. Cette tendance est plus marquée chez les travailleurs de 55 ans et plus, chez les travailleurs des provinces des Prairies et chez ceux qui ont pris le moins de temps à se trouver un nouvel emploi.

ÉCART DE SALAIRE ENTRE L'EMPLOI PERDU ET LE NOUVEL EMPLOI

La plupart des économistes s'entendent pour dire qu'à long terme l'économie connaît des gains de production par suite de changements intersectoriels ou interprofessionnels commandés par l'évolution du commerce, les nouvelles technologies, les fluctuations de la demande de consommation et ainsi de suite. Aussi, il conviendrait selon certains de dédommager dans une certaine mesure les travailleurs qui perdent leur emploi et qui subissent le contrecoup financier de cette restructuration de l'économie (Saunders, 1984). Que sait-on cependant au sujet de l'importance des pertes financières auxquelles les travailleurs licenciés doivent faire face dans le processus d'adaptation?

La perte définitive d'un emploi **peut** entraîner divers coûts: perte de revenu pendant la période de recherche d'emploi (moins les prestations d'assurance-chômage); pertes liées à la vente d'une maison ou à un déménagement; possiblement, nouvel emploi moins rémunérateur. Certaines études ont tenté d'évaluer les pertes ou gains totaux des travailleurs déplacés de certains secteurs d'activité (voir notamment Jenkins et Montmarquette, 1979). La présente enquête fournit certaines données au sujet d'un aspect de ces pertes ou de ces gains potentiels: l'écart de salaire entre l'emploi perdu et le nouvel emploi.

On a tenu compte seulement des salaires touchés pour les emplois à temps plein (perdus et nouveaux)[13]. Ces salaires sont en dollars "courants" et on n'a pas tenu compte des effets de l'inflation au cours de la période à l'étude. L'effet de l'inflation aurait été minime pour tous les travailleurs qui ont rapidement trouvé un nouvel emploi. Si la période de recherche est plus longue, disons une année (comme ce fut le cas de 10% des travailleurs licenciés), le pouvoir d'achat réel du nouveau salaire serait surestimé par rapport à celui du salaire perdu.

Dans l'ensemble, les nouveaux emplois obtenus étaient légèrement moins rémunérateurs que les emplois perdus. Chez les travailleurs ayant à la fois perdu et retrouvé un emploi à temps plein, le total des salaires hebdomadaires de tous les nouveaux emplois est de 7% inférieur au total des salaires des emplois perdus (tableau 9).

Dans l'ensemble, une faible majorité (55%) de travailleurs gagnaient dans leur nouvel emploi un salaire supérieur à celui de l'emploi perdu (tableau 10). Cependant, ces chiffres globaux masquent d'énormes variations de l'écart des salaires des travailleurs ayant subi la perte définitive d'un emploi. À titre d'exemple, chez ceux dont le salaire a diminué (45% du total des travailleurs), la **perte moyenne** s'établissait à 28%, tandis que le **gain moyen** était de 21% chez ceux ayant bénéficié d'une hausse de salaire (55%). En outre, comme dans le cas de la probabilité de mise à pied et de la durée de la recherche d'emploi, la tendance à perdre ou à gagner sur le plan des salaires est liée à certaines variables et à certaines caractéristiques.

Le tableau 10 présente pour les divers groupes l'écart en pourcentage moyen du salaire hebdomadaire entre les emplois perdus et les nouveaux emplois; on peut donc voir quels sont ceux qui ont enregistré les pertes ou les gains de salaire les plus importants. Ces chiffres doivent cependant être interprétés avec prudence car toute variable donnée n'a pas nécessairement une incidence sur l'écart de salaire. Par exemple, les travailleurs plus âgés affichent des pertes de salaire plus importantes que les jeunes travailleurs. Cependant, les travailleurs plus âgés sont aussi plus susceptibles que les jeunes travailleurs d'être moins instruits, or un faible niveau d'instruction est également associé à une diminution de salaire plus importante. Par conséquent, si l'effet du niveau d'instruction (et d'autres variables) est pris en compte (c.-à-d. contrôlé), les travailleurs plus âgés seraient-ils encore plus exposés que les jeunes à subir des baisses de salaire importantes?

Pour répondre à ce genre de question, on a procédé à une analyse de régression linéaire multiple[14]. Cette technique permet de mesurer simultanément les effets de nombreuses variables sur les gains ou les pertes de salaire, plutôt que de façon indépendante comme dans le cas des données du tableau 10. Deux modèles distincts de régression, un pour les hommes et un pour les femmes, ont servi aux calculs d'estimations (tableau 11). Les principaux résultats de cette analyse sont les suivants:

- **La rémunération hebdomadaire de l'emploi perdu est une variable importante.** On peut poser comme hypothèse que les salaires élevés sont le résultat de l'évolution du marché du travail interne (c.-à-d. à l'intérieur de l'entreprise) ou découlent de la formation et de l'expérience acquises dans l'entreprise ou le domaine de spécialisation (capital humain). Lorsque des emplois sont perdus et que des travailleurs bien rémunérés sont obligés de se chercher de l'emploi dans des marchés du travail externes, peut-être même dans des branches d'activité ou des professions différentes, comme ce fut le cas au début des années 80, des réductions de salaire sont possibles.

- Le tableau 10 révèle que plus le salaire de l'emploi perdu est élevé, plus grande est la perte (ou plus faible est le gain) de salaire entre l'emploi perdu et le nouvel emploi. Les travailleurs ayant perdu un emploi bien payé (plus de $450 par semaine) ont subi une **perte** moyenne de 17%; ceux qui occupaient les emplois les moins bien payés avant la mise à pied (moins de $250 par semaine) ont réalisé un **gain** moyen de 18%. L'analyse à variables multiples confirme cette constatation puisque la "rémunération de l'emploi perdu" est la variable la plus significative du point de vue statistique[15].

- La **durée de la recherche d'emploi** est une autre variable importante car elle indique la difficulté d'obtention d'un nouvel emploi. Le tableau 10 révèle que les travailleurs ayant trouvé un nouvel emploi en moins de 13 semaines avaient réalisé un gain de salaire moyen de 2%, tandis que ceux dont la durée de la recherche d'emploi dépasse un an avaient subi une perte moyenne de 9%. L'analyse à variables multiples confirme une fois de plus ces données puisque la variable s'est révélée significative dans les modèles de régression appliqués à la fois aux hommes et aux femmes[16].

Chart - 9

Average Percentage Change in Total Weekly Earnings Between Lost and New Full-time Jobs, by Age
Variation moyenne en pourcentage des gains hebdomadaires totaux entre les emplois perdus et les nouveaux emplois à temps plein, selon l'âge

Graphique - 9

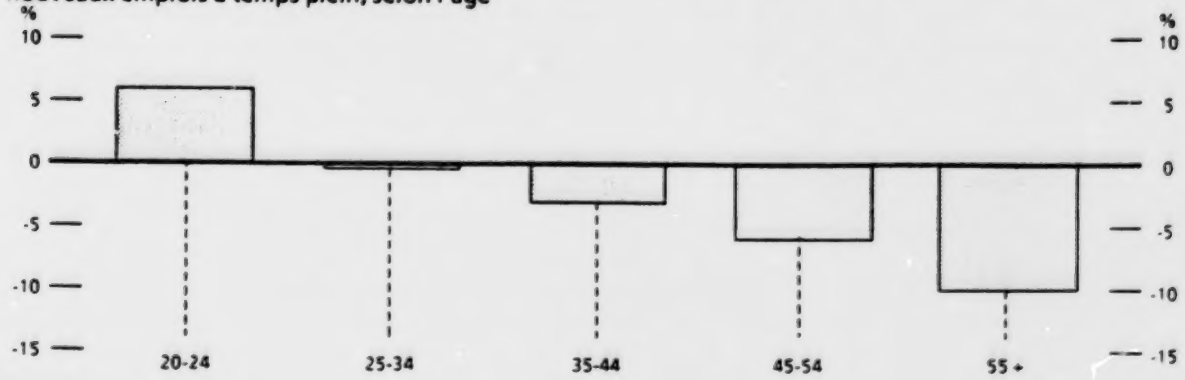

Chart - 10

Average Percentage Change in Total Weekly Earnings Between Lost and New Full-time Jobs, by Wages in Lost Job
Variation moyenne en pourcentage des gains hebdomadaires totaux entre les emplois perdus et les nouveaux emplois à temps plein, selon le salaire de l'emploi perdu

Graphique - 10

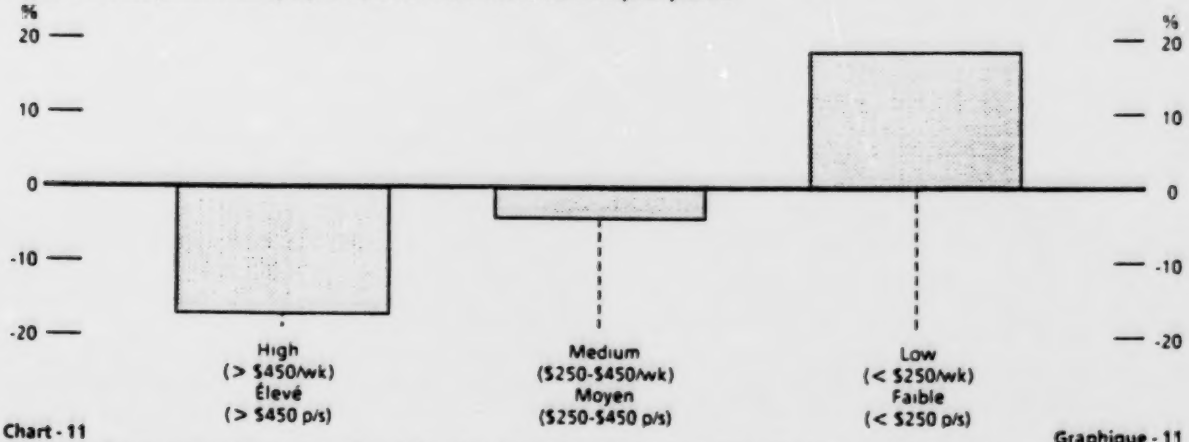

Chart - 11

Average Percentage Change in Total Weekly Earnings Between Lost and New Full-time Jobs, by Duration of Job Search
Variation moyenne en pourcentage des gains hebdomadaires totaux entre les emplois perdus et les nouveaux emplois à temps plein, selon la durée de recherche d'un nouvel emploi

Graphique - 11

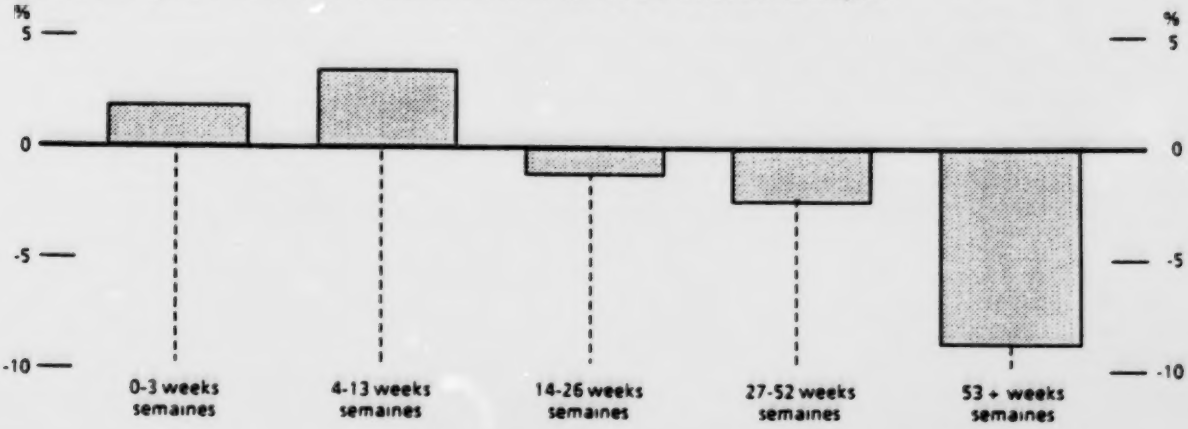

- On a toujours pensé que **l'instruction** influait grandement sur la rémunération puisqu'elle est une composante importante de l'apport de capital humain sur le marché du travail. Dans le cas qui nous intéresse, l'effet du niveau d'instruction est moins évident puisque l'analyse porte sur **l'écart** de salaire entre l'emploi perdu et le nouvel emploi et non sur le **niveau** de rémunération. Le tableau 10 montre que les travailleurs ayant fait des études postsecondaires gagnaient en moyenne 2% de plus dans le nouvel emploi et que ceux ayant seulement fait des études de niveau primaire avaient subi une perte moyenne de 5%. Les résultats de l'analyse de régression font ressortir la même tendance générale, mais la variable "niveau d'instruction" se situe à la limite du seuil de signification. Une fois l'effet des autres variables contrôlé, le niveau d'instruction n'a pas d'effet vraiment significatif sur l'écart de salaire.

- Comme l'indique le tableau 10, les travailleurs licenciés du secteur des services ont réalisé **en moyenne** un gain de salaire, tandis que ceux ayant perdu un emploi dans le secteur des activités productrices de biens et le secteur des transports ont subi une perte de salaire. Cependant, l'analyse de régression, qui permet de tenir compte simultanément de l'effet de la rémunération de l'emploi perdu (généralement plus élevée dans les industries primaires, le secteur de la construction et le secteur des transports), de la durée de la recherche d'emploi et d'autres variables, n'a pas révélé d'écart de salaire important, d'une branche d'activité à une autre, entre les emplois perdus et les nouveaux emplois. Dans l'équation, l'effet était dû principalement aux autres variables, et non à la branche d'activité proprement dite. Comme les résultats étaient non significatifs pour toutes les branches d'activité, ces données sont exclues des résultats présentés au tableau 11.

- De la même façon, les pertes de salaire étaient plus importantes chez les **travailleurs plus âgés** (perte moyenne de 12% pour le groupe des travailleurs âgés de 55 ans et plus) que chez les jeunes (gain de 5% pour le groupe d'âge 20-24 ans). Mais, encore une fois, lorsque les effets d'autres variables sont pris en compte, il n'existe pas d'écart significatif entre les groupes d'âge pour ce qui est de la probabilité d'une perte ou d'un gain de salaire.

En résumé, la rémunération des nouveaux emplois était de 7% inférieure en moyenne à celle des emplois perdus, mais une proportion légèrement plus grande de travailleurs ont réalisé un gain plutôt qu'une perte de salaire. Cependant, étant donné que les gains tendent à être concentrés parmi les travailleurs moins bien payés et les pertes parmi les travailleurs mieux rémunérés, les variations sont énormes. De façon générale, les variables les plus significatives dans les estimations relatives à l'importance du gain (ou de la perte) des salaires sont la rémunération touchée dans l'emploi perdu et la durée de la recherche d'emploi, que le travailleur ait fait ou non des études postsecondaires et, dans le cas des hommes, que le nouvel emploi ait ou non été obtenu dans la même profession que l'emploi perdu (se reporter à la variable "même profession" dans le tableau 11). Une fois l'effet de ces variables (et autres) contrôlé, l'âge, la province de résidence et le secteur d'activité de l'emploi perdu n'ont, de façon générale, aucun effet significatif sur l'écart de salaire entre l'emploi perdu et le nouvel emploi.

MOUVEMENT INTERSECTORIEL DES TRAVAILLEURS LICENCIÉS

La plupart des travailleurs qui ont perdu leur emploi au cours de la période 1981-1984 n'ont pas trouvé d'emploi dans la même branche d'activité. Lorsque les données sont ventilées selon 35 branches d'activité, on constate que seulement 30% des travailleurs ont trouvé leur premier nouvel emploi à temps plein dans la même branche d'activité (tableau 12). Lorsque les branches d'activité sont groupées sous neuf secteurs, cette proportion grimpe à 43%. Ainsi, le processus d'adaptation des travailleurs licenciés au cours de la période visée indiquait un degré de mobilité intersectorielle assez élevé. De façon générale, les travailleurs pouvaient accepter un emploi dans une autre branche d'activité et même dans un autre grand secteur de l'économie.

Certaines branches d'activité ont embauché un nombre de travailleurs supérieur à celui des travailleurs licenciés, ce qui a entraîné un gain net d'emplois. D'autres en ont embauché moins, d'où une perte nette d'emplois. Pour chaque branche d'activité, le tableau 12 indique le nombre de personnes qui y ont perdu un emploi ainsi que le nombre de travailleurs qui y ont trouvé un nouvel emploi. Le ratio du nombre des travailleurs embauchés au nombre des travailleurs licenciés permet de déterminer lesquelles, parmi ces branches d'activité, ont gagné ou perdu des employés. De façon générale, ce ratio est inférieur à 1.0 (donc perte d'emplois) dans le secteur des activités productrices de biens (industries primaires, industries manufacturières et construction) et supérieur à 1.0 dans le secteur des services, ce qui témoigne d'un déplacement des travailleurs du secteur des activités productrices de biens au secteur des services.

Par exemple, sur l'ensemble des 194,000 travailleurs des industries manufacturières qui ont perdu un emploi, 85,000 (44%) ont trouvé un nouvel emploi dans le secteur manufacturier. Par ailleurs, seulement 52,000 des travailleurs licenciés des autres branches d'activité se sont trouvé un nouvel emploi dans le secteur des industries manufacturières, ce qui donne un déficit de 57,000 emplois pour ce secteur (ratio de .71). D'autres données du genre sont présentées dans le tableau 12 et ventilées selon la branche d'activité (ventilation plus détaillée) et la profession.

EMPLOIS PERDUS DANS LE SECTEUR MANUFACTURIER REMPLACÉS PAR DES EMPLOIS DANS LE SECTEUR DES SERVICES

Le tableau 13 illustre la différence salariale entre l'emploi perdu et le nouvel emploi, et indique si le nouvel emploi à temps plein a été obtenu dans le secteur des activités productrices de biens ou dans le secteur des services. Ces renseignements représentent les travailleurs ayant perdu un emploi à temps plein dans huit secteurs d'activité. Le flux des travailleurs qui sont passés du secteur des activités productrices de biens au secteur des services a été considérable, soit 41% (144,000) du total des travailleurs qui avaient perdu leur emploi dans le premier secteur. Le mouvement dans l'autre direction a été beaucoup moins important puisque seulement 21% (66,000) des travailleurs des services ont obtenu un nouvel emploi dans le secteur des activités productrices de biens.

Chart - 12

Proportion of Permanently Laid-off Workers Finding New Full-time Jobs in the Goods-producing and Service Sectors, by Industry of Lost Full-time Job

Graphique - 12

Proportion des travailleurs licenciés ayant trouvé un emploi à temps plein dans les industries de biens et de services, selon la branche d'activité des emplois perdus

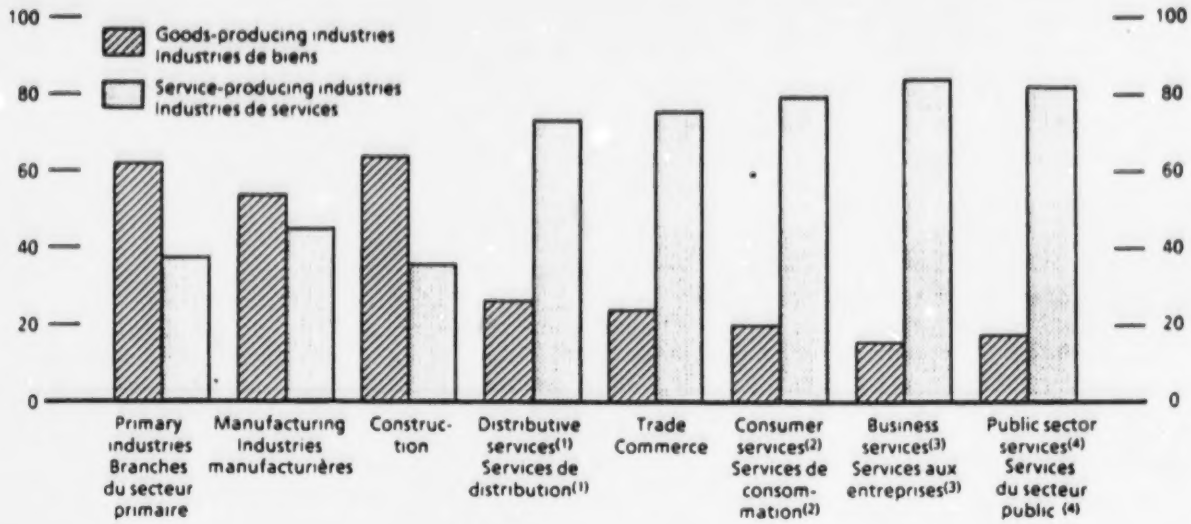

Chart - 13

Percentage Change in Total Weekly Earnings Among Workers Finding Jobs in the Goods-producing and Service Sectors, by Industry of Lost Full-time Job

Graphique - 13

Variation en pourcentage des gains hebdomadaires totaux chez les travailleurs ayant trouvé un emploi dans les industries de biens et de services, selon la branche d'activité des emplois perdus

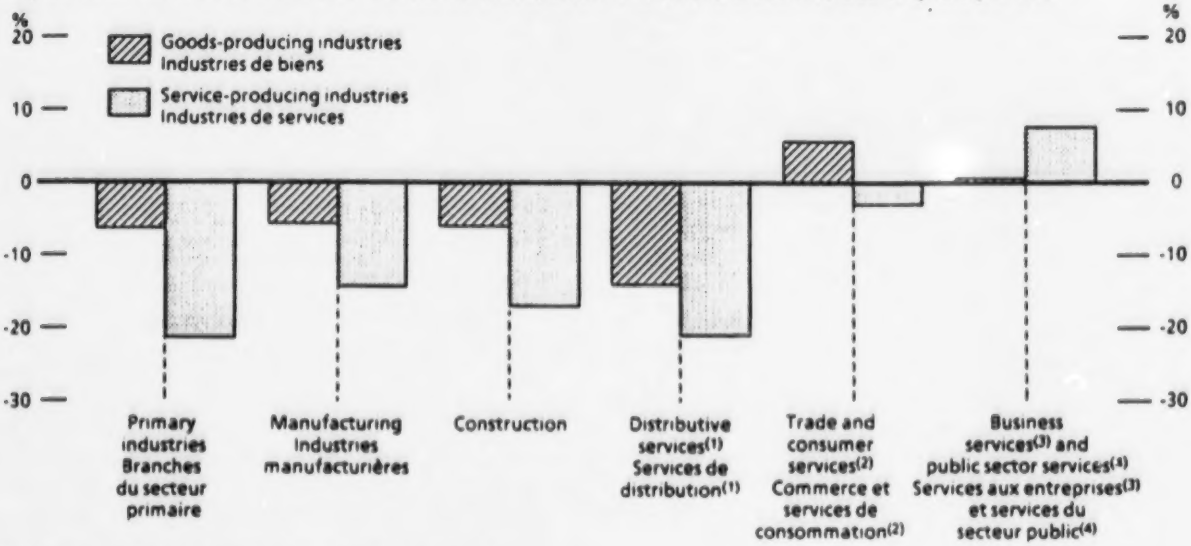

(1) Transportation, communication, and other utilities.

(1) Transports, communications et autres services publics.

(2) Accommodation and food, amusement and recreational, personal and miscellaneous services.

(2) Services d'hébergement, restauration, divertissement, loisirs, services personnels et divers.

(3) Finance, insurance, real estate and services to business management.

(3) Finances, assurances, affaires immobilières et services fournis aux entreprises.

(4) Public administration, education, health and welfare services.

(4) Administration publique, enseignement et services médicaux et sociaux.

La perte d'emplois dans le secteur des activités productrices de biens -- particulièrement dans les industries manufacturières -- et leur remplacement par des emplois dans le secteur des services est un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre ces dernières années. On s'est notamment demandé si le phénomène n'aurait pas entraîné une diminution de la composante "centrale" de la distribution du revenu, les emplois "moyennement" bien payés du secteur manufacturier étant remplacés par un nombre élevé d'emplois moins bien rémunérés et peu d'emplois mieux payés du secteur des services (Kuttner, 1983 et Lawrence, 1984). Les données recueillies dans le cadre de la présente enquête ne nous permettent pas de vérifier en détail cette hypothèse; il aurait fallu recueillir de l'information sur le niveau de rémunération de **tous** les emplois perdus et créés dans les deux secteurs (y compris ceux des nouveaux entrants). Les données obtenues au sujet de l'expérience des travailleurs licenciés montrent bien, toutefois, qu'un grand nombre de ceux qui avaient perdu un emploi dans le secteur manufacturier ont dû se tourner vers le secteur des services pour trouver un nouvel emploi.

Quarante-trois pour cent des travailleurs licenciés des industries manufacturières se sont intégrés au secteur des services. Environ 60% de ces travailleurs ont obtenu un nouvel emploi à temps plein dans les branches du commerce de gros et de détail ou des services de consommation, qui sont des segments du secteur des services où les emplois sont généralement moins bien payés.

La rémunération globale des travailleurs ayant perdu un emploi à temps plein dans le secteur des industries manufacturières et qui ont été rembauchés dans le secteur des services accuse un important recul. Le salaire hebdomadaire global que ces travailleurs touchaient dans le secteur des industries manufacturières était de 14% supérieur au salaire des nouveaux emplois obtenus dans le secteur des services. Seulement 11% des nouveaux emplois obtenus dans le secteur des services étaient payés plus de $400 par semaine, comparativement à 23% des emplois perdus dans le secteur des industries manufacturières.

La même tendance générale se dégage des données recueillies auprès des travailleurs ayant perdu un emploi dans le secteur des industries manufacturières et trouvé un nouvel emploi dans le même secteur. Chez ces travailleurs, la rémunération hebdomadaire globale touchée dans le nouvel emploi à temps plein était de 7% inférieure au salaire qu'ils touchaient dans le même secteur avant de perdre leur emploi. Pareillement, seulement 25% des nouveaux emplois obtenus dans le secteur des industries manufacturières payaient plus de $400 par semaine, comparativement à 32% des emplois perdus. Ainsi, comme pour les travailleurs licenciés en général, les travailleurs ayant perdu un emploi dans le secteur des industries manufacturières ont connu une baisse de leur rémunération globale à l'obtention de leur nouvel emploi, et la baisse était plus importante chez ceux qui ont obtenu leur nouvel emploi dans le secteur des services.

Le tableau 13 montre que les travailleurs ayant perdu un emploi dans les secteurs des industries primaires et de la construction (qui sont généralement mieux payés) ont eux aussi subi une perte importante de salaire en passant au secteur des services. Environ 41% des travailleurs des industries primaires et 33% des travailleurs de la construction qui ont perdu leur emploi sont entrés dans le secteur des services (soit un total de 60,000 travailleurs). Une fois de plus, ce flux de travailleurs est plus important qu'il ne l'a été dans l'autre direction, un nombre plus restreint de travailleurs passant du secteur des services aux secteurs de la construction et des industries primaires[17]. La rémunération hebdomadaire totale des travailleurs des industries primaires ayant obtenu leur nouvel emploi dans le secteur des services a diminué de 22%, tandis que la baisse s'établit à 18% dans le cas des travailleurs de la construction.

EXPÉRIENCE D'ADAPTATION DES TRAVAILLEURS DU SECTEUR DES ACTIVITÉS PRODUCTRICES DE BIENS

On pouvait s'attendre que les travailleurs ayant perdu un emploi dans le secteur des activités productrices de biens (mines, forêts, industries manufacturières, construction) aient eu à faire face à des difficultés considérables dans le processus d'adaptation. En effet, l'emploi a chuté de 14% en 1982 dans le secteur des activités productrices de biens et, même en 1985, il demeurait de 6% inférieur au niveau enregistré avant la récession, en 1981. Par conséquent, les possibilités d'emploi dans ce secteur, déjà limitées dans des conditions économiques normales en raison d'une croissance de l'emploi plus lente que dans le secteur des services, ont été particulièrement rares au cours de la période 1981-1985.

Comme nous l'avons déjà souligné, les travailleurs n'ont pas limité leur recherche d'un nouvel emploi à la même branche d'activité ou au même secteur. Néanmoins, il est probable que certaines compétences de ces travailleurs répondaient davantage aux exigences du secteur des activités productrices de biens (par ex. usineur, travailleur spécialisé dans la fabrication et le montage, travailleur du bâtiment, mineur, travailleur forestier) qu'à celles du secteur des services, ce qui a rendu la transition plus difficile.

Les travailleurs ayant perdu un emploi dans les **industries manufacturières** ont, dans l'ensemble, consacré une période à peine supérieure à la moyenne pour se trouver un nouvel emploi (moyenne de 28 semaines, comparativement à 24 pour l'ensemble des travailleurs ayant perdu un emploi); la baisse de salaire que ces travailleurs ont subi n'est que légèrement supérieure à celle de la moyenne de tous les travailleurs déplacés (-4% en moyenne, contre -1% pour l'ensemble des travailleurs -- voir le tableau 10)[18]. En outre, le taux de chômage (23%) enregistré en janvier 1986 chez les travailleurs ayant perdu un emploi dans le secteur manufacturier se rapproche sensiblement du taux pour l'ensemble des travailleurs ayant perdu un emploi (25%). En conclusion, s'il est vrai que les travailleurs licenciés des industries manufacturières n'ont pas eu autant de chance que les travailleurs de certaines branches du secteur des services, leur situation n'est guère différente de celle de l'ensemble des travailleurs licenciés. Les travailleurs ayant perdu un emploi dans les industries primaires et la construction se sont moins bien tirés d'affaires; en effet, leur taux de chômage s'établissait à 33% en janvier 1986. De plus, l'écart de salaire moyen entre les anciens et les nouveaux emplois représentait une baisse de 8% et 6% respectivement: environ la moitié de ces travailleurs (de façon générale les mieux payés) ont subi une réduction de salaire moyenne d'environ 30%.

Les travailleurs qui ont perdu un emploi dans le secteur des services aux entreprises (finances, assurances, affaires immobilières, services aux entreprises) se sont retrouvés dans une bien meilleure situation: taux de chômage **relativement** faible en janvier 1986 (au maximum 17%); périodes de recherche d'emploi plus courtes (de 15 à 21 semaines en moyenne); rémunération du nouvel emploi de 8% supérieure en moyenne à celle de l'emploi perdu. Ces résultats peuvent probablement être attribués aux possibilités d'emploi offertes dans ce secteur.

TRAVAILLEURS PLUS ÂGÉS

On se préoccupe beaucoup du sort des travailleurs plus âgés (55 ans et plus) victimes d'une mise à pied en raison des graves difficultés d'adaptation qui, bien souvent, les attendent. De nombreuses études sur les fermetures d'usines[19] ont montré que les travailleurs plus âgés éprouvent plus de difficulté à se trouver un nouvel emploi que les autres travailleurs, ce que les résultats de la présente enquête confirment de façon générale.

Les travailleurs plus âgés étaient moins susceptibles que les travailleurs des autres groupes d'âge de perdre leur emploi (taux de risque de 0.7), ce qui est probablement dû en partie à leur ancienneté plus grande. Cependant, après avoir perdu leur emploi, ces travailleurs étaient davantage susceptibles de quitter la population active; en janvier 1986, pas moins de 42% d'entre eux étaient des inactifs, soit parce qu'ils avaient pris volontairement une pré-retraite soit parce qu'ils n'avaient pas réussi à trouver un nouvel emploi. Un grand nombre de ceux qui sont demeurés actifs n'ont pas eu la tâche facile; en janvier 1986, leur taux de chômage s'établissait à 34%. Dans le cas des 45% de travailleurs qui ont obtenu un nouvel emploi à temps plein, la durée de recherche d'emploi a dépassé celle de tous les autres groupes d'âge (moyenne de 33 semaines) et leur perte de salaire entre l'emploi perdu et le nouvel emploi à temps plein a été la plus élevée comparativement aux autres groupes d'âge (moyenne de 12%). En outre, parmi la moitié de ces travailleurs qui ont subi une réduction de salaire, la perte représentait en moyenne le tiers du salaire gagné avant le déplacement. Ces baisses de salaire semblent aussi être liées aux niveaux d'instruction plus faibles ainsi qu'aux périodes de recherche d'emploi supérieures à la moyenne enregistrés chez ces travailleurs plus âgés (selon les résultats de l'analyse de régression dont il a déjà été question).

Les travailleurs plus âgés licenciés étaient aussi les moins enclins à se recycler (6% d'entre eux ont suivi une formation quelconque, contre 20% des travailleurs plus jeunes ayant perdu leur emploi) et les moins susceptibles de déménager pour chercher ou obtenir un nouvel emploi (9% l'on fait, contre 20% des travailleurs moins âgés). Ces résultats ne sont pas surprenants pour les raisons énoncées plus haut et montrent qu'une proportion relativement faible de travailleurs plus âgés ont recours au recyclage et au déménagement après avoir perdu leur emploi.

Bien que les données présentées dans cette partie concernent principalement les travailleurs âgés de 55 ans et plus, bon nombre des mesures statistiques révèlent que les travailleurs du groupe des 45-54 ans ont eux aussi connu de grandes difficultés d'adaptation au marché du travail.

ANCIENNETÉ DANS L'EMPLOI PERDU

D'autres études semblables ont porté sur les travailleurs qui avaient occupé l'emploi perdu pendant au moins trois ans. Ces études portent sur les travailleurs qui, pour des raisons telles que l'évolution des échanges commerciaux et de la demande intérieure de divers biens et services, après de nombreuses années d'ancienneté dans leur emploi peuvent soudainement se trouver sans travail et, peut-être même, sans espoir de dénicher un emploi semblable. Dans ces études, ces travailleurs sont appelés des travailleurs déplacés.

À la demande d'Emploi et Immigration Canada, Statistique Canada s'est servi des données de l'enquête supplémentaire pour produire un rapport sur les travailleurs déplacés, c'est-à-dire ceux comptant au moins trois années d'ancienneté dans l'emploi perdu (Statistique Canada, 1986). Comme les résultats de la présente analyse montrent que la probabilité de déplacement décroît avec la durée d'occupation de l'emploi, le risque de déplacement est donc plus faible dans cette population. Cependant, les pertes d'emploi chez les travailleurs ayant occupé le même emploi pendant une période assez longue étaient surtout concentrées dans le secteur des activités productrices de biens. En effet, le taux de risque varie de 2.0 à 4.0 pour un grand nombre des industries manufacturières et des autres branches de ce secteur, ce qui témoigne d'un degré élevé de concentration des emplois perdus. Chez ces travailleurs expérimentés, la durée moyenne de recherche d'emploi qui suit le déplacement est également longue (27 semaines), ce qui est probablement attribuable à l'âge moyen plus élevé de ces travailleurs. Ces travailleurs ont aussi subi une baisse importante de la rémunération totale (-16%, comparativement à -8% pour l'ensemble des travailleurs licenciés). Ce recul peut sans doute être attribué au fait que ces travailleurs occupaient des emplois rémunérateurs et ont connu une période de recherche d'emploi plus longue. Par ailleurs, le taux de chômage enregistré en janvier 1986 chez ces travailleurs expérimentés est le même que pour l'ensemble des travailleurs licenciés (24%). Enfin, pour ce qui est de la formation et de la mobilité, on observe sensiblement les mêmes tendances dans les deux populations.

En conséquence, les travailleurs comptant un grand nombre d'années de service auprès du même employeur étaient moins susceptibles d'être déplacés, mais ceux qui ont perdu leur emploi ont dû faire face à des difficultés d'adaptation légèrement plus grandes que dans le cas des autres travailleurs. De plus, la proportion des emplois perdus dans le secteur des activités productrices de biens est plus élevée chez les travailleurs déplacés que pour l'ensemble des travailleurs licenciés.

CONCLUSION

Période visée

La période 1981-1984 correspond aux années de la pire récession que le pays a connu depuis la crise des années 30. Les travailleurs licenciés au cours de cette période en ont subi le contrecoup dans leurs efforts pour s'adapter au marché du travail. De toute évidence, la récession est la cause d'un bon nombre des faits observés dans la présente étude. Dans bien des cas, les pertes d'emploi sont causées par les changements structurels qui découlent de l'évolution du commerce international, des habitudes d'achat des

consommateurs, du progrès technologique, et ainsi de suite. Certains des effets de la récession sur l'emploi semblent vouloir durer. Par exemple, plusieurs des tendances de l'emploi observées au cours de la récession de 1981-1982, notamment le déclin de l'emploi dans le secteur des activités productrices de biens, ont persisté pendant un certain nombre d'années. Cela a obligé les travailleurs licenciés à se chercher des emplois dans d'autres branches d'activité et d'autres professions. Évidemment, d'autres pertes d'emploi étaient dues à des effets conjoncturels à court terme puisque certains travailleurs ont trouvé assez rapidement un nouvel emploi dans le même secteur. Dans l'ensemble, les travailleurs qui ont fait l'objet de cette étude se sont retrouvés contre leur gré sur le marché du travail au cours d'une période caractérisée par un taux élevé de chômage. Par conséquent, les résultats de cette enquête ne s'appliqueraient pas nécessairement à des périodes où le contexte économique serait différent.

Groupes les plus touchés

Des emplois ont été perdus dans tous les groupes démographiques et toutes les régions. Toutefois, la **probabilité de licenciement** était plus grande dans les groupes suivants: les jeunes adultes de sexe masculin (20-34 ans), les travailleurs qui occupaient leur emploi depuis relativement peu de temps et les travailleurs des secteurs des mines, des forêts, de la construction et des industries manufacturières. Les travailleurs de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de Terre-Neuve et du Québec étaient les plus susceptibles de perdre définitivement leur emploi, car c'est dans ces provinces que les effets de la récession ont été le plus durement ressentis. Les travailleurs plus âgés étaient sous-représentés dans l'ensemble des travailleurs licenciés, protégés peut-être par le fait qu'ils occupaient le même emploi depuis relativement longtemps. Toutefois, comparativement aux autres groupes d'âge, les travailleurs plus âgés ont eu beaucoup plus de difficulté à se trouver un nouvel emploi, après leur licenciement.

Résultat du processus de déplacement

Il est difficile de formuler des conclusions au sujet des emplois perdus au cours de la période à l'étude puisque les circonstances varient grandement d'une personne à une autre. Ainsi, près du quart des travailleurs ont trouvé un nouvel emploi en trois semaines ou moins, la moitié, en trois mois ou moins. À peu près le tiers du total (soit environ 55% des travailleurs rembauchés) ont trouvé un nouvel emploi avec une rémunération au moins égale à celle de l'emploi perdu. À l'autre extrême, 20% étaient en chômage au moment de l'enquête, dont le tiers (environ 55,000) n'avaient pas travaillé depuis qu'ils avaient perdu leur emploi pour la première fois pendant la période de référence. Quarante-cinq pour cent des travailleurs ayant obtenu un nouvel emploi ont subi une baisse de salaire et gagnaient en moyenne 28% de moins que dans l'emploi perdu.

Le sort de ces travailleurs licenciés varie beaucoup, mais leur situation était, dans l'ensemble, moins bonne que celle du reste de la population active. Leur taux de chômage était de 25% en janvier 1986, soit plus du double de la moyenne nationale. Dans certains groupes de travailleurs licenciés, le taux de chômage oscillait même entre 40% et 50%. Les travailleurs ayant occupé l'emploi perdu pendant une durée assez longue (3 ans et plus) ne faisaient pas exception puisque leur taux de chômage s'établissait à 24%. Quant aux travailleurs qui ont obtenu un nouvel emploi, ils avaient dû consacrer en moyenne six mois pour le trouver.

Les variables qui ont le plus influé sur l'adaptation au marché du travail sont celles dont l'importance a été démontrée dans plusieurs études du chômage. La province où l'emploi a été perdu était une variable significative puisque les possibilités de réembauchage dépendent étroitement de la conjoncture économique provinciale. Les travailleurs ayant perdu un emploi dans les provinces de l'Atlantique, au Québec et en Colombie-Britannique affichaient les plus faibles taux de probabilité de réembauchage et les durées de recherche d'emploi les plus longues. En janvier 1986, le taux de chômage des travailleurs licenciés de Terre-Neuve s'établissait à 46%.[20]

Le niveau d'instruction est une variable importante. Les travailleurs ayant fait des études postsecondaires n'étaient pas beaucoup moins exposés au risque de perdre leur emploi, mais ceux qui ont été licenciés ont pu obtenir un nouvel emploi plus rapidement. De plus, ils affichaient des taux de chômage plus bas et étaient plus susceptibles que les autres travailleurs d'obtenir un emploi plus rémunérateur. En outre, s'il est vrai que le niveau d'instruction postsecondaire ne semble pas protéger davantage les travailleurs contre le risque de perte d'emploi, on a constaté que cette variable était associée à une meilleure expérience d'adaptation, sans doute en raison de la plus grande mobilité des travailleurs plus instruits[21].

L'âge est important car les travailleurs plus âgés éprouvent une plus grande difficulté d'adaptation. Malgré certains écarts entre les travailleurs et les travailleuses, le sexe ne semble pas être une variable particulièrement discriminante. Nous avons vu cependant que le secteur d'activité est à l'origine de différences marquées entre les travailleurs.

De façon générale, la formation et le déménagement n'influent pas grandement sur l'expérience d'adaptation des travailleurs. Toutefois, parmi les personnes qui sont demeurées en chômage pendant une période assez longue (plus de 6 mois), près du quart ont suivi une formation quelconque (à plein temps ou à temps partiel), le plus souvent à leurs frais. La propension à se recycler et à déménager était même plus faible encore chez les travailleurs ayant le plus de peine à intégrer le marché du travail, c'est-à-dire les travailleurs moins instruits et tout particulièrement les travailleurs plus âgés. Il ne faut cependant pas en conclure que la formation n'a pas été utile à certains de ces travailleurs.

Comme nous l'avons déjà souligné dans l'étude, les groupes pour lesquels les probabilités de perte d'un emploi sont les plus élevées ne sont pas nécessairement ceux qui font face aux plus grandes difficultés d'adaptation. Aussi, dans l'élaboration des futurs programmes ou politiques, il faudrait établir une distinction entre les taux de risque et le degré de difficulté d'adaptation des divers groupes.

Enfin, rappelons que les pertes d'emploi ont également influé sur la répartition intersectorielle de l'emploi. On a assisté à un mouvement net des travailleurs des industries manufacturières, des industries primaires et de la construction vers le secteur des services, surtout dans les branches du commerce et des services de consommation. Cela reflète les tendances observées dans l'ensemble de l'économie entre 1981 et 1985, période de récession et de reprise au pays. Alors qu'on observe sensiblement les mêmes tendances, à long terme, la récession a beaucoup accéléré la redistribution de l'emploi entre les secteurs d'activité économique.

NOTES

1. L'enquête auprès des travailleurs déplacés visait tous les travailleurs de 20 à 65 ans ayant perdu un emploi à temps plein ou à temps partiel entre le mois de janvier 1981 et le mois de décembre 1985 et pour lequel ils n'ont pas été rappelés au cours de cette même période. Toutefois, pour les besoins de cette étude, les emplois perdus au cours de l'année 1985 ont été exclus puisqu'il était impossible de déterminer si les travailleurs seraient ou non rappelés par le même employeur. Les travailleurs ayant perdu un emploi à temps partiel ont aussi été exclus. Une copie du questionnaire de l'enquête auprès des travailleurs deplacés se trouve dans le numéro de janvier 1986 de **La population active** (n° 71-001 au catalogue de Statistique Canada).

2. Soulignons que les chômeurs mis à pied temporairement sont exclus de la présente analyse. Ces dernières années, on s'est beaucoup interrogé sur l'ampleur et la nature du chômage lié aux mises à pied et aux rappels des travailleurs. Dans une étude en particulier (Feldstein, 1976), on s'est intéressé au cas des nombreux chômeurs qui sont réembauchés par leur employeur initial et à l'incidence du régime d'assurance-chômage et des contrats "tacites" entre travailleurs et employeurs sur ce genre de chômage. Cette question déborde cependant le cadre de la présente étude.

3. Les lecteurs désireux d'obtenir les résultats de l'analyse effectuée à partir des données de la même enquête, sont priés de communiquer avec la Division des études sociales et économiques (613) 993-5960. (Les résultats font l'objet d'une brève comparaison dans le présent article.)

4. En 1985, l'emploi était resté à un niveau bien inférieur à celui enregistré avant la récession (1981), particulièrement dans les branches d'activité suivantes: fabrication de machines (baisse de 33%), industrie textile (28%), industrie du cuir (24%), fabrication de produits en métal (21%), construction (entrepreneurs généraux, 17%), industrie du bois (21%), industrie du papier (15%) et première transformation des métaux (fer et acier, 14%).

5. Pour une analyse générale de la politique et des programmes d'aide aux travailleurs, voir Saunders (1984) et OCDE (1986).

6. Ce nombre doit être considéré comme une approximation car, dans une enquête comme celle-ci, les données comportent certaines erreurs de mémoire. Le nombre de répondants qui ont fait l'objet d'un licenciement (perte définitive d'un emploi) est probablement sous-estimé en raison des erreurs de mémoire.

7. Le taux de risque est calculé en divisant le pourcentage des travailleurs licenciés dans un groupe donné par le pourcentage de la population occupée du même groupe, au mois d'octobre 1981. Par exemple, supposons que 30% des travailleurs licenciés ont perdu leur emploi dans la branche d'activité "A" et que 15% de la population occupée travaillait dans la même branche d'activité, le taux de risque pour la branche d'activité "A" serait 30/15 = 2.0. L'année 1981 a été choisie parce qu'elle marque le début de la période à l'étude et le mois d'octobre a été retenu parce que c'est celui où l'effet des variations saisonnières se fait le moins sentir.

NOTES - suite

8. Cela peut être dû à la corrélation entre l'âge et le niveau d'instruction. Les jeunes travailleurs sont généralement plus instruits et plus susceptibles d'être licenciés. Par conséquent, le taux de risque associé au niveau d'instruction supérieur peut être artificiellement gonflé en raison de l'effet de l'âge. Toutefois, lorsque l'âge et le niveau d'instruction sont pris en compte simultanément dans le calcul du taux de risque, la tendance reste la même d'un groupe d'âge à l'autre. On aurait également pu s'attendre à une interaction entre le niveau d'instruction et la branche d'activité, mais on constate encore une fois que les taux de risque associés aux divers niveaux d'instruction varient très peu d'une branche d'activité à une autre.

9. L'analyse porte uniquement sur les durées complètes de recherche d'emploi, c'est-à-dire sur les travailleurs qui ont obtenu un nouvel emploi à temps plein (72% de l'ensemble des travailleurs licenciés).

10. À noter que les répondants devaient se rappeler le nombre de semaines consacrées à la recherche d'un emploi et que les données comportent probablement un biais attribuable à des erreurs de mémoire. Dans le cas de l'enquête sur l'activité annuelle, où on demande aux répondants de se rappeler des événements pouvant remonter à un an, il a été démontré que plus les enquêtés doivent remonter loin dans le temps, plus le chômage est sous-estimé. Il est donc probable que ces durées de recherche d'emploi soient elles aussi sous-estimées.

11. Il importe de souligner que les tableaux à variable unique, du genre de ceux qui sont présentés ici, ne nous permettent pas d'établir des relations causales. Par exemple, les travailleurs plus âgés tout comme les travailleurs moins instruits affichent des durées de recherche d'emploi relativement longues. Cependant, les travailleurs plus âgés ont également tendance à être moins instruits que les jeunes travailleurs. Ainsi, les durées de recherche d'emploi plus longues observées chez les travailleurs plus âgés pourraient être attribuées en partie à leurs niveaux d'instruction plus faibles, et non pas seulement à leur âge. Ces tableaux indiquent les groupes qui ont connu les durées de recherche d'emploi les plus longues, mais n'en révèlent pas nécessairement les raisons. Seule l'analyse à variables multiples permet d'inférer de ces résultats des relations causales.

12. Voir le **Rapport annuel** d'Emploi et Immigration Canada, 1985-1986.

13. Des 658,000 travailleurs qui ont perdu et trouvé un emploi à temps plein, des données sur le salaire des deux emplois sont disponibles pour 440,000. Un biais important de non-réponse a été décelé dans les données sur la rémunération; le taux de non-réponse était beaucoup plus élevé chez les travailleurs plus instruits que chez les travailleurs moins instruits. De même, le biais de non-réponse était plus important chez les travailleurs plus âgés que chez les plus jeunes. Il a donc fallu procéder à une nouvelle pondération de fichier pour la variable salaires afin de corriger le biais de non-réponse, ce qui a permi l'obtention d'une valeur de salaires pour l'ensemble de la population de 658,000.

NOTES - suite

14. L'équation de régression s'écrit:

$$\ln(W_{in}/W_{il}) = a_1+a_2\ln W_{il}+bX_i+E_i,$$

où W_{in} représente le salaire hebdomadaire touché dans le premier nouvel emploi obtenu après le licenciement pour l'individu i et où W_{il} est le salaire hebdomadaire touché dans l'emploi perdu, les deux emplois étant à temps plein. X_i est un vecteur des autres variables indépendantes présentées au tableau 11 et E_i est l'erreur applicable à l'individu i. La variable dépendante étant définie $\ln(W_{in}/W_{il})$, on obtient une échelle symétrique autour de 0 qui mesure l'écart de salaire entre les deux emplois. Noter que cette équation revient à estimer que le salaire du nouvel emploi dépend du salaire de l'emploi perdu en plus d'être une fonction des autres variables indépendantes. En d'autres mots, l'équation ci-dessus aurait également pu s'écrire:

$$\ln W_{in} = a_1+(1+a_2)\ln W_{il}+bX_i+E_i.$$

Le logiciel qui a servi à l'estimation des coefficients a permis d'utiliser des poids d'échantillonnage et d'ajuster les fonctions des observations du test pour tenir compte des effets du plan de sondage.

15. Grosso modo, pour chaque $50 d'augmentation de la rémunération hebdomadaire dans l'emploi perdu, la perte entre les deux emplois croît de 7%, après le contrôle des autres variables telles que la profession, le niveau d'instruction et l'âge. D'autres facteurs peuvent bien sûr expliquer un tel effet.

16. Pour chaque augmentation de dix semaines de la durée de la recherche d'emploi, le salaire diminue de 1 à 2%. Toutefois, la relation entre la durée de la recherche d'emploi et l'écart de salaire peut ne pas être linéaire parce que le rendement de la recherche d'emploi peut être croissant au début de la période de recherche et devenir négatif à un certain moment.

17. Rappelons toutefois que de nombreux emplois dans le secteur des forêts, de la pêche et de la construction sont de nature cyclique et qu'il peut y avoir un mouvement considérable de "va-et-vient" chez certains travailleurs de ces branches d'activité. Dans certains cas, les déplacements pourraient ne pas être permanents.

18. La comparaison des chiffres des tableaux 9 et 10 peut prêter à confusion. Parmi tous les travailleurs ayant perdu et retrouvé un emploi à temps plein, la baisse **moyenne** de salaire est de -1.1% (tableau 10), malgré un écart de -7.2% dans la rémunération hebdomadaire globale entre les emplois perdus et les nouveaux emplois (tableau 9). Ces différences sont dues aux pertes plus importantes parmi les emplois mieux payés, lesquelles influent peu sur les variations en pourcentage moyennes mais beaucoup sur la rémunération globale.

19. Pour une vue d'ensemble, voir **Labour Market Experiences of Workers in Plant Closures: A Survey of 21 Cases,** document n° 25, Direction de la recherche, ministère du Travail de l'Ontario, décembre 1983.

NOTES - fin

20. Cela peut être dû en partie au chômage saisonnier, car certains travailleurs saisonniers peuvent avoir perdu un emploi dans une entreprise et en avoir obtenu un dans une autre entreprise.

21. On suppose généralement que les travailleurs ayant un plus grand capital humain (dont l'instruction forme une large part) seraient moins exposés que les autres travailleurs au risque d'être mis à pied en période de récession économique, étant donné que les coûts liés à leur départ ou à leur rembauchage sont relativement élevés. La constatation selon laquelle les travailleurs plus instruits ne semblent pas mieux protégés contre le risque de licenciement, compte non tenu de l'âge ou de la branche d'activité, semble contredire cette théorie, du moins pour la période visée. Il importe cependant de préciser que la présente étude ne porte pas sur l'ensemble des travailleurs qui ont perdu un emploi, mais seulement sur les travailleurs licenciés. De plus, les travailleurs ayant fait des études postsecondaires et ayant plus d'ancienneté risquaient un peu moins d'être licenciés que les travailleurs moins instruits ayant la même durée d'emploi. Enfin, le capital humain acquis par l'expérience et la formation dans l'entreprise ou la branche d'activité peut influer grandement sur la décision de licencier ou non une personne.

ANNEXE

TABLE 1. Hazard Ratios and Percentage Distribution of Workers Losing Full-time Jobs

TABLEAU 1. Taux de risque et répartition en pourcentage des travailleurs ayant perdu leur emploi à temps plein

	Number Nombre		Hazard ratio Taux de risque
	'000	%	
Total	**998**	**100.0**	**1.0**
Sex - Sexe			
Male - Hommes	674	67.5	1.0
Female - Femmes	325	32.5	0.9
Age group - Groupe d'âge			
20-24	185	18.5	1.2
25-34	412	41.3	1.3
35-44	188	18.8	0.8
45-54	128	12.8	0.7
55+	86	8.6	0.7
Education - Niveau d'instruction			
Elementary - Études primaires	123	12.4	0.8
Some secondary - Études secondaires partielles	262	26.2	1.0
Secondary completed - Études secondaires complètes	302	30.2	1.0
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	108	10.8	1.5
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	204	20.4	0.9
Years in lost job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu			
<1	248	24.8	1.1
1	153	15.3	1.4
2	176	17.6	2.1
3	117	11.7	1.9
4-5	110	11.0	1.1
6-9	77	7.7	0.6
10+	117	11.7	0.4
Province			
Newfoundland - Terre-Neuve	24	2.4	1.4
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	...	...	...
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	25	2.5	0.9
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	24	2.4	1.0
Québec	290	29.0	1.2
Ontario	294	29.4	0.8
Manitoba	34	3.4	0.8
Saskatchewan	27	2.7	0.7
Alberta	132	13.2	1.2
British Columbia - Colombie-Britannique	147	14.7	1.3
Occupation - Profession			
Managerial/Administrative - Direction/administration	100	10.0	1.1
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	45	4.6	1.1
Social sciences/Religion/Teaching - Sciences sociales/religion/enseignement	16	1.6	0.3
Medicine/Health - Médecine/santé	9	0.9	0.2
Artistic/Related - Arts/secteurs connexes	12	1.2	1.0
Clerical - Travail administratif	147	14.7	0.9
Sales - Commerce	80	8.0	0.8
Service - Services	93	9.3	0.9
Farming/Fishing/Trapping/Forestry - Agriculture/pêche/piégeage/forêts	28	2.8	0.5
Mining/Drilling - Mines/forage	14	1.4	1.6
Processing - Traitement	55	5.5	1.4
Machining - Usinage	53	5.3	1.9
Fabricating - Fabrication	135	13.5	1.3
Construction	124	12.4	1.7
Transportation operators - Transports	39	3.9	1.0
Material handling - Manutention	29	2.9	1.1
Other crafts - Conduite de machines et appareils divers	12	1.2	0.9
Not stated - Non précisée	7	0.7	...

... Indicates number too small to be statistically reliable. - Nombre trop petit pour la production de statistiques fiables.

TABLE 2. Hazard Ratios and Percentage Distribution of Workers Losing Full-time Jobs by Detailed Industry

TABLEAU 2. Taux de risque et répartition en pourcentage des travailleurs ayant perdu leur emploi à temps plein selon la branche d'activité

	Number Nombre		Hazard ratio Taux de risque
	'000	%	
Total[1]	994	100.0	1.0
Agriculture/Forestry/Fishing - Agriculture/forêts/pêche	31	3.0	0.6
Mining - Mines	33	3.3	1.5
Manufacturing - Industries manufacturières			
Non-durables - Biens non durables			
Food/Beverages - Aliments/boissons	31	3.1	1.2
Rubber/Plastic - Caoutchouc/produits en matière plastique	10	1.0	1.2
Textile - Industrie textile	12	1.2	2.0
Knitting/Clothing - Bonneterie/habillement	29	2.9	2.0
Paper/Allied - Papier/activités annexes	8	0.8	0.5
Printing/Publishing - Imprimerie/édition	16	1.6	1.3
Chemical products - Produits chimiques	13	1.3	1.3
Miscellaneous manufacturing - Industries manufacturières diverses	13	1.3	1.4
Other non-durables[2] - Autres biens non durables[2]	11	1.1	1.6
Durables - Biens durables			
Wood - Bois	20	2.0	1.4
Furniture/Fixtures - Meubles/articles d'ameublement	12	1.2	1.6
Primary metal - Première transformation des métaux	15	1.5	1.0
Metal fabricating - Fabrication de produits en métal	29	2.9	1.6
Machinery (except electrical) - Fabrication de machines (sauf électriques)	19	2.0	1.7
Transportation equipment - Fabrication d'équipement de transport	25	2.5	1.3
Electrical products - Produits électriques	20	2.0	1.3
Non-metallic mineral - Produits minéraux non métalliques	7	0.7	1.2
General contractors/Services to construction - Entrepreneurs généraux/services relatifs à la construction	71	7.2	2.3
Special trades - Entrepreneurs spécialisés	78	7.8	2.0
Transportation/Storage - Transports/entreposage	34	3.4	0.6
Communication/Utilities - Communications/services publics	20	1.9	0.5
Wholesale trade - Commerce de gros	61	6.2	1.2
Retail trade - Commerce de détail	122	12.3	1.1
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	29	2.8	0.5
Health/Welfare services - Services médicaux/sociaux	18	1.8	0.3
Education services - Enseignements et services connexes	15	1.5	0.2
Services to business management - Services fournis aux entreprises	61	6.2	1.5
Consumer services[3] - Services de consommation[3]	82	8.3	1.2
Miscellaneous services - Services divers	27	2.7	1.6
Public administration - Administration publique	23	2.3	0.3

1 The total shown in this table is lower than the total in Table 1 due to incomplete response. - Le total présenté dans ce tableau est inférieur au total du tableau 1 en raison de réponse incomplète.
2 Other non-durables include tobacco products, leather, petroleum and coal. - Les autres biens non durables comprennent les produits du tabac, le cuir, le pétrole et le charbon.
3 Accomodation and Food/Amusement and recreational/personal and miscellaneous services. - Services d'hébergement, restauration, divertissement, loisirs, services personnels et divers.

TABLE 3. Weekly Wages in Last Full-time Job

TABLEAU 3. Rémunération hebdomadaire de l'emploi à temps plein perdu

	Number with wage data[1] Nombre avec données de rémunération[1]	Less than $250/week Moins de $250/semaine	$250-$450/ week De $250 à $450/semaine	More than $450/week Plus de $450/ semaine	Average Moyenne
	'000	%	%	%	$
Total	762	35.8	43.1	21.1	338
Sex - Sexe					
Male - Hommes	500	22.5	47.1	30.4	388
Female - Femmes	262	61.3	35.4	3.3	243
Age group - Groupe d'âge					
20-24	164	57.9	35.0	7.1	260
25-34	324	31.9	47.1	21.0	342
35-44	131	23.7	43.8	32.5	396
45-54	87	28.4	44.0	27.6	372
55+	56	33.5	40.6	25.9	357
Education - Niveau d'instruction					
Elementary - Études primaires	105	38.0	40.3	21.7	336
Some secondary - Études secondaires partielles	217	38.3	39.9	21.9	336
Secondary completed - Études secondaires complètes	242	35.6	45.4	19.0	332
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	74	37.0	43.3	19.7	331
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	124	29.5	46.5	24.0	361
Years in lost job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu					
<1	220	49.8	37.2	13.0	289
1	123	43.3	41.6	15.1	310
2	129	33.2	46.0	20.8	344
3	86	21.7	47.5	30.8	390
4-5	74	28.8	47.5	23.6	363
6-9	55	22.4	50.1	27.5	380
10+	74	20.0	43.3	36.7	404
Industry - Branche d'activité					
Primary - Industries primaires	48	19.2	35.8	44.4	425
Manufacturing - Industries manufacturières	224	34.0	49.1	16.8	332
Construction	122	13.0	37.7	49.3	468
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/communications/ autres services publics	38	...	44.6	40.5	419
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	142	49.1	43.6	7.3	273
Consumer services - Services de consommation	85	73.9	22.5	...	221
Finance/Insurance/Real estate - Finances/ assurances/affaires immobilières	16	...	62.6	...	312
Services to business management - Services fournis aux entreprises	43	22.9	62.3	14.7	349
Public sector services[2] - Services du secteur public[2]	38	36.9	50.8	...	299
Occupation - Profession					
Managerial/Administrative - Direction/ administration	50	27.7	48.3	24.0	365
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	23	...	61.9	34.1	429
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/enseignement/santé/ arts	24	37.7	42.2	...	327
Clerical - Travail administratif	112	45.7	49.8	...	276
Sales - Commerce	50	53.0	36.1	...	273
Service - Services	80	73.5	23.7	...	216
Primary occupations - Professions du secteur primaire	32	26.6	39.3	34.1	389
Processing - Traitement	48	38.4	44.8	16.8	322
Machining - Usinage	48	15.3	45.7	39.0	429
Fabricating - Fabrication	118	34.2	49.2	16.6	327
Construction	106	13.8	38.1	48.1	460
Transportation operators - Transports	30	20.7	54.3	25.0	370
Material handling - Manutention	35	37.0	44.3	18.6	329

[1] The total shown in this table is lower than the total in Table 1 due to non-response to the question on the wages in the lost job. - Le total présenté dans ce tableau est inférieur au total du tableau 1 en raison de la non-réponse à la question sur la rémunération de l'emploi perdu.

[2] Public administration/health and welfare/education. - Administration publique, enseignement et services médicaux et sociaux.

TABLE 4. Proportion of Permanently Laid-off Workers Finding New Jobs

TABLEAU 4. Proportion des travailleurs licenciés ayant obtenu un nouvel emploi

	Lost full-time job Ont perdu un emploi à temps plein	Found new job[1] - Ont trouvé un nouvel emploi[1]					Did not find new job - N'ont pas trouvé de nouvel emploi		
		Sub-total Total partiel	Full-time Temps plein	Part-time Temps partiel	Employed in January 1986 Personnes occupées en janvier 1986		Sub-total Total partiel	Not in labour force in January 1986 Personnes inactives en janvier 1986	Unemployed in January 1986 En chômage en janvier 1986
					Full-time Temps plein	Part-time Temps partiel			
	'000	%	%	%	%	%	%	%	%
Total	998	86.8	71.5	15.3	57.1	5.8	13.2	7.7	5.6
Sex - Sexe									
Male - Hommes	674	90.0	77.7	12.3	61.7	3.7	10.0	4.3	5.7
Female - Femmes	325	80.0	58.5	21.5	47.4	10.1	20.0	14.7	5.3
Age group - Groupe d'âge									
20-24	185	90.3	69.2	21.1	55.5	7.5	9.6	5.0	4.6
25-34	412	90.8	76.4	14.4	61.9	5.5	9.2	5.1	4.1
35-44	188	91.2	76.9	14.3	61.4	4.7	8.9	4.6	4.3
45-54	128	80.1	69.0	11.1	54.8	5.2	19.8	9.8	10.0
55+	86	60.2	45.1	15.1	31.5	...	39.8	29.1	10.7
Education - Niveau d'instruction									
Elementary - Études primaires	127	73.3	61.8	11.5	38.6	...	26.7	14.8	11.9
Some secondary - Études secondaires partielles	262	84.8	67.5	17.3	49.5	5.5	15.3	9.2	6.1
Secondary completed - Études secondaires complètes	302	86.5	72.6	13.9	60.2	5.6	13.5	7.8	5.7
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	108	94.0	75.2	18.8	59.3	9.8	6.1	...	...
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	204	94.1	79.1	15.0	72.3	6.3	5.9	3.2	...
Years in last job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu									
<1	248	86.4	68.6	17.8	51.7	7.2	13.4	7.7	5.7
1	153	91.5	75.4	16.1	59.3	7.2	8.5	4.8	3.7
2	176	89.5	74.6	14.9	61.5	4.9	10.5	5.9	4.6
3	117	89.0	74.3	14.7	57.1	4.6	11.0	5.7	5.3
4-5	110	87.1	75.0	12.1	64.5	3.7	12.9	6.6	6.3
6-9	77	82.5	69.5	13.0	58.1	6.0	17.5	7.7	9.8
10+	117	77.3	63.6	13.7	51.4	5.3	22.7	17.0	5.7
Region - Région									
Atlantic - Atlantique	75	87.1	69.3	17.8	39.5	5.4	13.0	...	...
Québec	290	80.3	67.0	13.3	48.3	5.4	19.7	10.9	8.8
Ontario	294	91.6	79.1	12.5	68.2	5.6	8.4	5.3	3.1
Manitoba/Saskatchewan	40	90.5	73.1	17.4	64.1	...	...	...	...
Alberta/British Columbia - Alberta/ Colombie-Britannique	279	87.5	68.5	19.0	57.7	6.4	12.5	7.1	5.4
Industry - Branche d'activité									
Primary - Industries primaires	64	84.3	70.8	13.5	50.3	...	15.7	9.5	...
Manufacturing - Industries manufacturières	289	86.8	72.4	14.4	58.6	5.1	13.2	8.7	4.5
Construction	149	91.4	80.5	10.9	56.5	...	8.7	4.2	4.5
Transportation/ Communication/Other utilities - Transports/ communications/autres services publics	53	89.9	72.3	17.6	59.0	...	...	...	...
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	184	86.7	71.7	15.0	60.8	5.7	13.3	8.5	4.8
Consumer services - Services de consommation	101	78.1	59.7	18.4	45.4	9.4	22.0	11.5	10.5
Finance/Insurance/Real estate - Finances/ assurances/affaires immobilières	29	93.3	77.4	...	73.1	...	...	...	...
Services to business management - Services fournis aux entreprises	66	90.0	74.0	16.0	68.1	...	10.0	...	...
Public sector services - Services du secteur public	56	82.8	56.5	26.3	42.6	14.0	17.1	...	...

See footnote at end of table. - Voir note à la fin du tableau.

TABLE 4. Proportion of Permanently Laid-off Workers Finding New Jobs - Concluded

TABLEAU 4. Proportion des travailleurs licenciés ayant obtenu un nouvel emploi - fin

	Lost full-time job Ont perdu un emploi à temps plein	Found new job[1] - Ont trouvé un nouvel emploi[1]					Did not find new job - N'ont pas trouvé de nouvel emploi		
		Sub-total Total partiel	Full-time Temps plein	Part-time Temps partiel	Employed in January 1986 Personnes occupées en janvier 1986		Sub-total Total partiel	Not in labour force in January 1986 Personnes inactives en janvier 1986	Unemployed in January 1986 En chômage en janvier 1986
					Full-time Temps plein	Part-time Temps partiel			
	'000	%	%	%	%	%	%	%	%
Occupation - Profession									
Managerial/Administrative - Direction/administration	100	90.8	78.6	12.2	71.6	...	9.2	...	...
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	45	94.9	86.4	...	77.7	...	...	...	...
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/enseignement/santé/arts	37	90.9	64.0	26.9	55.7	...	...	...	...
Clerical - Travail administratif	147	83.5	62.7	20.8	54.9	8.2	16.6	12.1	4.5
Sales - Commerce	80	89.1	77.0	12.1	67.4	...	10.8	7.6	...
Service - Services	93	75.4	57.6	17.8	42.4	8.9	24.6	13.0	11.6
Primary occupations - Professions du secteur primaire	43	84.1	69.9	14.2	43.8	...	15.9	...	...
Processing - Traitement	55	87.6	66.9	20.7	47.9	...	12.4	...	...
Machining - Usinage	53	92.9	84.0	8.9	66.4	...	...	...	...
Fabricating - Fabrication	135	86.2	73.1	13.1	58.4	5.2	13.8	8.1	5.7
Construction	124	90.9	78.8	12.1	53.4	...	9.2	...	...
Transportation operators - Transports	39	85.7	70.8	14.9	54.5	...	...	...	...
Material handling - Manutention	41	80.3	59.7	20.6	42.8	...	19.8	...	...

[1] Refers to next job following lay-off. - Premier emploi obtenu après la mise à pied.

TABLE 5. Labour Force Status of Permanently Laid-off Workers as of January 1986

TABLEAU 5. Situation vis-à-vis de l'activité au mois de janvier 1986 des travailleurs licenciés

	Permanently laid-off workers Travailleurs licenciés	Employed Occupés	Unemployed Chômeurs	Not in labour force Inactifs	Unemployment rate Taux de chômage
	'000	%	%	%	%
Total	**998**	**62.9**	**20.9**	**16.2**	**24.9**
Sex - Sexe					
Male - Hommes	674	65.5	22.9	11.7	25.9
Female - Femmes	325	57.5	16.7	25.8	22.5
Age group - Groupe d'âge					
20-24	185	63.0	20.3	16.8	24.3
25-34	412	67.4	19.7	12.9	22.6
35-44	188	66.0	21.8	12.2	24.8
45-54	128	60.0	25.0	14.9	29.4
55+	86	38.2	19.8	42.0	34.2
Education - Niveau d'instruction					
Elementary - Études primaires	123	41.0	30.4	28.6	42.6
Some secondary - Études secondaires partielles	262	55.1	26.3	18.6	32.3
Secondary completed - Études secondaires complètes	302	65.8	20.3	14.0	23.6
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	108	69.1	14.7	16.2	17.5
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	204	78.6	12.3	9.1	13.6
Years in lost job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu					
<1	248	58.9	23.6	17.5	28.6
1	153	66.5	18.2	15.3	21.5
2	176	66.4	19.2	14.4	22.4
3	117	61.6	23.3	15.1	27.4
4-5	110	68.1	20.6	11.3	23.2
6-9	77	64.1	22.5	13.4	26.0
10+	117	56.8	18.1	25.1	24.2
Province					
Newfoundland - Terre-Neuve	24	36.5	31.7	31.8	46.5
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	...	...
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	25	53.5	31.1	15.4	36.8
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	24	44.8	32.1	23.1	41.7
Québec	290	53.6	25.5	20.9	32.2
Ontario	294	73.8	14.1	12.1	16.0
Manitoba	34	71.0	14.8	14.2	17.2
Saskatchewan	27	70.4	18.1	11.5	20.5
Alberta	132	73.8	15.2	10.9	17.1
British Columbia - Colombie-Britannique	147	55.2	26.8	18.0	32.6
Industry - Branche d'activité					
Primary - Industries primaires	64	53.3	26.3	20.4	33.1
Manufacturing - Industries manufacturières	289	63.7	18.7	17.6	22.7
Construction	149	58.7	28.3	13.0	32.5
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/ communications/autres services publics	53	64.0	25.0	...	28.1
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	184	66.5	16.8	16.7	20.2
Consumer services - Services de consommation	101	54.8	23.1	22.1	29.6
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	29	81.9	...	...	...
Services to business management - Services fournis aux entreprises	66	75.8	15.9	...	17.4
Public sector services - Services du secteur public	56	56.6	24.6	18.8	30.3
Occupation - Profession					
Managerial/Administrative - Direction/administration	100	76.8	13.7	9.5	15.2
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	45	80.8	...	...	...
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/ enseignement/santé/arts	37	69.6	29.6	...	22.8
Clerical - Travail administratif	147	63.1	16.7	20.2	21.0
Sales - Commerce	80	73.5	12.9	13.6	14.9
Service - Services	93	51.3	23.7	25.0	31.6
Primary occupations - Professions du secteur primaire	43	48.4	29.0	22.7	37.5
Processing - Traitement	55	54.4	19.8	25.7	26.7
Machining - Usinage	53	68.0	17.3	14.7	20.3
Fabricating - Fabrication	135	63.6	21.5	14.9	25.2
Construction	124	56.3	30.0	13.7	34.7
Transportation operators - Transports	39	56.2	31.5	...	36.0
Material handling - Manutention	41	50.0	28.8	21.2	36.6

TABLE 6. Weeks Spent Looking for Work Among Workers Losing Full-time Jobs and Finding New Full-time Jobs

TABLEAU 6. Nombre de semaines consacrées à la recherche d'un emploi par les travailleurs ayant perdu un emploi à temps plein et obtenu un nouvel emploi à temps plein

	Laid-off workers / Travailleurs licenciés	Weeks spent looking for work - Semaines de recherche d'emploi					
		0-3	4-13	14-26	27-52	53+	Average weeks / Moyenne
	'000	%	%	%	%	%	
Total	656	25.5	24.2	17.8	22.2	10.3	23.5
Sex - Sexe							
Male - Hommes	483	24.0	23.6	19.1	22.3	11.0	24.5
Female - Femmes	173	29.8	26.0	13.9	21.7	8.5	20.9
Age group - Groupe d'âge							
20-24	117	27.3	31.1	15.6	20.1	5.9	18.7
25-34	294	27.3	23.7	17.7	21.8	9.5	22.4
35-44	134	24.1	25.1	17.0	23.1	10.8	24.5
45-54	78	22.6	16.8	20.0	24.4	16.3	29.5
55+	33	...	19.4	23.5	24.0	...	32.7
Education - Niveau d'instruction							
Elementary - Études primaires	68	18.8	15.7	22.1	28.6	14.7	30.9
Some secondary - Études secondaires partielles.	160	23.4	24.3	19.7	23.0	9.6	23.9
Secondary completed - Études secondaires complètes	201	23.5	25.1	13.9	25.4	12.0	25.6
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	77	35.4	26.4	16.9	13.7	...	18.2
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	151	28.3	25.9	19.2	18.3	8.3	19.8
Years in lost job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu							
<1	157	29.4	25.4	17.4	20.4	7.4	25.3
1	106	27.8	27.8	16.7	18.7	9.0	25.8
2	119	25.9	26.0	16.6	20.0	11.5	26.1
3	80	20.7	25.0	17.0	25.9	11.4	26.8
4-5	78	22.5	23.7	18.9	25.0	9.9	25.5
6-9	49	25.2	21.0	16.1	27.3	10.4	26.1
10+	67	21.7	14.9	23.0	24.1	16.3	31.4
Province							
Newfoundland - Terre-Neuve	16	...	...	...	44.4	...	34.3
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	...	...	...	...	...	...	...
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	15	...	...	...	...	...	26.0
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	15	...	...	...	...	...	29.4
Québec	173	22.6	19.7	16.7	28.5	12.5	27.4
Ontario	216	27.2	27.4	18.9	18.4	8.0	20.3
Manitoba	24	27.4	...	...	...	...	21.5
Saskatchewan	18	...	...	...	...	...	17.9
Alberta	95	29.8	27.8	18.2	16.1	8.2	19.4
British Columbia - Colombie-Britannique	83	28.4	23.4	12.0	20.7	15.5	26.5
Industry - Branche d'activité							
Primary - Industries primaires	41	26.5	21.8	...	28.2	...	25.2
Manufacturing - Industries manufacturières	193	20.3	20.9	19.8	26.0	13.0	27.5
Construction	110	19.7	27.2	18.5	23.6	11.0	25.2
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/ communications/autres services publics	36	26.8	19.6	17.3	22.1	...	25.9
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	122	30.7	27.0	16.5	18.2	7.6	19.6
Consumer services - Services de consommation	53	31.3	28.2	15.3	18.9	...	19.0
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	20	43.1	...	...	...	...	14.9
Services to business management - Services fournis aux entreprises	45	26.9	25.3	19.1	18.2	...	21.3
Public sector services - Services du secteur public	29	28.1	25.2	...	20.9	...	22.0
Occupation - Profession							
Managerial/Administrative - Direction/administration	73	26.0	28.8	19.2	17.4	8.6	20.5
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	37	31.2	27.9	18.0	...	...	22.2
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/ enseignement/santé/arts	23	32.7	...	...	...	...	20.2
Clerical - Travail administratif	87	31.0	22.7	13.7	21.3	11.3	22.2
Sales - Commerce	57	33.9	24.9	18.2	15.3	...	18.8
Service - Services	47	29.2	23.6	13.3	26.9	...	21.8
Primary occupations - Professions du secteur primaire	27	...	24.8	...	29.4	...	26.3
Processing - Traitement	32	...	21.5	23.5	28.2	...	31.2
Machining - Usinage	41	17.1	24.5	18.6	30.7	...	25.1
Fabricating - Fabrication	92	25.8	22.5	18.9	22.9	9.9	23.3
Construction	89	18.4	27.4	18.6	23.6	12.0	26.9
Transportation operators - Transports	24	...	...	...	...	...	29.8
Material handling - Manutention	23	27.5	...	...	...	...	24.2

TABLE 7. Incidence of Moving to Look for or Accept a Job and Incidence of Training Among Workers Losing Jobs

TABLEAU 7. Travailleurs ayant eu recours au déménagement pour chercher ou accepter un emploi, et à la formation, après avoir été licencié

	Moved after losing job Ont déménagé après avoir perdu leur emploi		Participated in training Ont suivi des cours de formation	
	Number Nombre	% of total laid-off workers % de l'ensemble des travailleurs licenciés	Number Nombre	% of total laid-off workers % de l'ensemble des travailleurs licenciés
	'000	%	'000	%
Total	**166**	**16.6**	**168**	**16.8**
Sex - Sexe				
Male - Hommes	131	19.4	109	16.1
Female - Femmes	35	10.9	59	18.3
Age group - Groupe d'âge				
20-24	36	19.6	39	21.3
25-34	80	19.5	80	19.4
35-44	30	15.8	28	14.8
45-54	13	9.8	16	12.2
55+	8	8.7	6	6.5
Education - Niveau d'instruction				
Elementary - Études primaires	14	11.5	7	6.0
Some secondary - Études secondaires partielles	48	18.3	33	12.7
Secondary completed - Études secondaires complètes	44	14.5	47	15.7
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	16	15.0	26	24.2
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	44	21.7	54	26.5
Years in lost job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu				
<1	42	16.8	43	17.5
1	31	20.3	27	17.8
2	31	17.6	34	19.3
3	21	18.3	21	17.6
4-5	17	15.7	18	16.6
6-9	13	16.8	11	14.3
10+	11	9.2	14	11.9
Industry of lost job - Branche d'activité de l'emploi perdu				
Primary - Industries primaires	18	28.5	12	18.6
Manufacturing - Industries manufacturières	41	14.2	51	17.6
Construction	29	19.3	28	18.7
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/communications/autres services publics	9	16.6	11	21.1
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	24	13.3	25	13.7
Consumer services - Services de consommation	17	16.4	12	12.4
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	...	...	...	...
Services to business management - Services fournis aux entreprises	15	23.2	11	16.5
Public sector services - Services du secteur public	10	17.1	12	21.7
Occupation of lost job - Profession dans l'emploi perdu				
Managerial/Administrative - Direction/administration	14	13.6	17	17.3
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	12	25.3	10	23.0
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/enseignement/santé/arts	10	26.9	9	24.7
Clerical - Travail administratif	15	10.4	23	15.5
Sales - Commerce	11	13.7	15	19.2
Service - Services	15	16.3	12	13.2
Primary occupations - Professions du secteur primaire	11	25.2	6	14.5
Processing - Traitement	10	17.9	10	18.7
Machining - Usinage	9	17.0	10	18.3
Fabricating - Fabrication	22	15.9	21	15.3
Construction	24	19.4	21	17.1
Transportation operators - Transports	6	16.1	...	...
Material handling - Manutention	7	17.9	6	15.4

TABLE 8. Proportion of Permanently Laid-off Workers Who Collected Unemployment Insurance Benefits[1]

TABLEAU 8. Proportion des travailleurs licenciés ayant touché des prestations d'assurance-chômage[1]

	Receiving unemployment insurance Prestataires d'assurance-chômage
	%
Total	**90.2**
Province	
Newfoundland - Terre-Neuve	92.1
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	...
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	93.4
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	94.8
Québec	94.0
Ontario	88.8
Manitoba	87.1
Saskatchewan	83.4
Alberta	85.7
British Columbia - Colombie-Britannique	89.2
Weeks looking for work - Nombre de semaines de recherche d'emploi	
4-13 weeks - 4-13 semaines	83.8
14-26 weeks - 14-26 semaines	94.4
27-52 weeks - 27-52 semaines	96.0
53+ weeks - 53 semaines et plus	96.7

1 In order to approximate the population of eligible workers, persons with less than three weeks of job search, persons who were self-employed in the lost job, and those with less than one year of tenure in the lost job were excluded. (In the case of tenure, a cutoff of one year was used because a shorter period could not be identified in the survey.) This leaves 485,000 of the 998,000 laid-off workers.

1 Pour obtenir une approximation de la population des travailleurs admissibles, on a exclu les travailleurs comptant moins de trois semaines de recherche d'emploi, les travailleurs qui étaient autonomes au moment où ils ont déclaré avoir perdu leur emploi et ceux comptant moins d'une année d'ancienneté dans l'emploi perdu. (On s'est servi d'une limite d'une année car l'enquête a regroupé dans une seule catégorie les périodes d'emploi ayant une durée inférieure à une année.) Cela laisse 485,000 personnes sur l'ensemble des 998,000 travailleurs ayant perdu un emploi.

TABLE 9. Percentage Change in Total Weekly Earnings: Lost Jobs and New Jobs

TABLEAU 9. Variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire globale: emplois perdus et nouveaux emplois

	Number of full-time jobs[1] Nombre d'emplois à temps plein[1]	Total weekly earnings in lost jobs Rémunération hebdomadaire totale des emplois perdus	Total weekly earnings in new jobs Rémunération hebdomadaire totale des nouveaux emplois	Difference[2] Écart[2]
	'000	$'000,000	$'000,000	%
Total[3]	**658**	**241.9**	**224.4**	**-7.2**
Industry of lost job - Branche d'activité de l'emploi perdu				
Primary - Industries primaires	42	19.0	16.6	-12.5
Manufacturing - Industries manufacturières	194	68.3	61.8	-9.6
Construction	127	62.1	56.1	-9.7
Transportation/Communications/Other utilities - Transports/communications/autres services publics	36	15.8	12.7	-19.2
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	122	37.5	36.7	-2.4
Consumer services - Services de consommation	56	13.5	13.6	0.7
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	16	5.0	5.1	1.6
Services to business management - Services fournis aux entreprises	36	13.2	13.7	3.4
Public sector services - Services du secteur public	26	7.1	7.8	10.4
Occupation of lost job - Profession dans l'emploi perdu				
Managerial/Administrative - Direction/administration	48	18.9	16.8	-10.9
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	29	12.4	12.4	-0.4
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/enseignement/santé/arts	18	6.3	6.2	-0.4
Clerical - Travail administratif	90	25.1	24.2	-3.8
Sales - Commerce	46	15.2	13.8	-9.2
Service - Services	54	12.1	12.0	-0.8
Primary occupations - Professions du secteur primaire	27	11.3	10.1	-10.4
Processing - Traitement	39	13.2	11.7	-11.4
Machining - Usinage	46	20.1	17.6	-12.3
Fabricating - Fabrication	105	37.7	36.2	-4.0
Construction	106	51.7	46.8	-9.5
Transportation operators - Transports	25	9.4	8.2	-13.2
Material handling - Manutention	24	8.5	8.5	-0.3

1 Among workers who both lost and found full-time jobs. - Parmi les travailleurs qui ont perdu et trouvé un emploi à temps plein.

2 This can also be interpreted as the percentage change in the average weekly wage between the new and lost jobs. - On peut également interpréter ceci comme étant la variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire moyenne entre l'emploi perdu et le nouvel emploi.

3 The total may not equal the sum of the disaggregated categories due to an excluded "not classified" category. - Le total peut ne pas correspondre à la somme des chiffres des diverses catégories parce que certains emplois n'ont pas pu être classés dans une de ces catégories.

TABLE 18. Percentage Change in Weekly Earnings: Lost Job and New Job[1]

TABLEAU 18. Variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire: emploi perdu et nouvel emploi[1]

	Those who earned less on new job[2] Travailleurs gagnant moins dans le nouvel emploi[2]			Those who earned more on new job[2] Travailleurs gagnant plus dans le nouvel emploi[2]			Total	
	Number Nombre	Percentage of total Proportion	Average loss Perte moyenne	Number Nombre	Percentage of total Proportion	Average gain Gain moyen	Number Nombre	Average difference[3] Écart moyen[3]
	'000	%	%	'000	%	%	'000	%
Total	295	44.8	28.8	363	55.2	20.7	658	-1.1
Sex - Sexe								
Male - Hommes	226	46.5	28.4	260	53.5	20.4	486	-2.3
Female - Femmes	69	40.4	26.7	102	59.6	21.7	171	2.2
Age group - Groupe d'âge								
20-24	44	37.4	28.2	74	62.6	25.1	118	5.2
25-34	138	44.8	27.1	170	55.1	21.6	308	-0.3
35-44	57	47.2	29.2	63	52.8	19.9	120	-3.3
45-54	41	50.9	26.9	39	49.1	15.0	80	-6.3
55+	16	49.0	34.6	16	51.0	10.2	32	-11.7
Education - Niveau d'instruction								
Elementary - Études primaires	34	50.8	28.0	33	49.2	19.5	68	-4.6
Some secondary - Études secondaires partielles	80	46.1	27.9	94	53.9	20.6	174	-1.8
Secondary completed - Études secondaires complètes	94	44.7	28.6	116	55.3	20.4	209	-1.5
Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	28	47.0	30.6	32	53.0	23.5	60	-1.9
Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	58	40.1	26.2	87	59.9	20.9	145	2.1
Years in lost job - Années d'ancienneté dans l'emploi perdu								
<1	66	36.7	-26.9	113	62.3	22.5	179	4.4
1	40	37.0	-24.8	69	63.0	23.7	109	5.7
2	53	44.6	-27.4	66	55.4	19.2	119	-1.6
3	41	53.7	-31.2	36	46.3	20.6	77	-7.2
4-5	32	49.1	-28.7	33	50.9	22.4	65	-2.7
6-9	29	58.6	-30.4	20	41.4	17.5	49	-10.7
10+	34	56.9	-28.5	26	43.1	9.7	60	-12.0
Wages in lost job - Rémunération touchée dans l'emploi perdu								
High (over $450/week) - Élevée (plus de $450/semaine)	103	59.4	33.5	70	40.6	6.7	173	-17.2
Medium ($250-450/week) - Moyenne ($250-$450/semaine)	148	49.4	26.6	152	50.6	18.4	300	-3.8
Low (less than $250/week) - Faible (moins de $250/semaine)	44	24.0	20.1	140	76.0	30.3	184	18.2
Duration of job search - Durée de la recherche d'emploi								
0-3 weeks - 0-3 semaines	59	41.0	24.9	85	59.0	19.1	144	1.0
4-13 weeks - 4-13 semaines	56	34.7	26.0	105	65.3	18.6	160	3.1
14-26 weeks - 14-26 semaines	52	43.7	27.6	67	56.3	18.5	120	-1.6
27-52 weeks - 27-52 semaines	84	53.8	29.9	72	46.2	27.4	156	-3.4
53+ weeks - 53 semaines et plus	44	57.3	31.6	33	42.7	22.2	77	-8.9
Industry of lost job - Branche d'activité de l'emploi perdu								
Primary - Industries primaires	20	48.5	32.5	21	51.5	14.3	42	-8.4
Manufacturing - Industries manufacturières	101	51.9	27.8	93	48.1	22.7	194	-3.5
Construction	57	45.1	30.0	70	55.9	13.6	127	-6.0
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/communications/autres services publics	25	70.3	31.0	11	29.7	24.0	36	-14.7
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	49	39.8	26.8	73	60.2	23.8	122	3.6
Consumer services - Services de consommation	16	29.0	25.2	40	71.0	19.4	56	6.4
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	6	27.2	18.5	10	62.8	19.8	16	5.6
Services to business management - Services fournis aux entreprises	13	35.2	24.3	24	64.8	25.3	37	7.9
Public sector services - Services du secteur public	7	27.2	23.4	19	72.8	28.4	26	14.3

See footnote(s) at end of table. - Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLE 10. Percentage Change in Weekly Earnings: Lost Job and New Job[1] - Concluded

TABLEAU 10. Variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire: emploi perdu et nouvel emploi[1] - fin

	Those who earned less on new job[2] / Travailleurs gagnant moins dans le nouvel emploi[2]			Those who earned more on new job[2] / Travailleurs gagnant plus dans le nouvel emploi[2]			Total	
	Number / Nombre	Percentage of total / Proportion	Average loss / Perte moyenne	Number / Nombre	Percentage of total / Proportion	Average gain / Gain moyen	Number / Nombre	Average difference[3] / Écart moyen[3]
	'000	%	%	'000	%	%	'000	%
Occupation of lost job - Profession dans l'emploi perdu								
Managerial/Administrative - Direction/administration	24	49.7	28.6	24	50.3	16.9	48	-5.7
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	13	44.8	24.1	16	55.2	22.3	29	1.5
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/enseignement/santé/arts	8	43.8	24.2	10	56.2	40.7	18	12.2
Clerical - Travail administratif	37	41.8	27.3	52	58.2	21.0	90	0.8
Sales - Commerce	20	42.3	29.1	27	57.7	22.7	46	0.8
Service - Services	26	29.2	29.4	38	70.8	20.0	64	5.6
Primary occupations - Professions du secteur primaire	12	43.1	32.4	16	56.9	17.1	27	-4.2
Processing - Traitement	22	55.8	29.8	17	44.2	25.1	39	-5.5
Machining - Usinage	25	54.3	28.2	21	45.7	18.6	46	-6.8
Fabricating - Fabrication	46	44.1	26.9	59	55.9	23.9	105	1.5
Construction	48	44.9	29.7	59	55.1	13.8	108	-5.7
Transportation operators - Transports	15	60.0	28.3	10	40.0	25.6	25	-6.8
Material handling - Manutention	10	42.0	21.8	14	58.0	23.6	24	4.8

1 Both the lost job and new job were full-time. - L'emploi était à temps plein dans les deux cas.

2 The salary in the new job is in current (nominal) dollars, and does not account for the effect of inflation. Hence, the salary in the new job (in real dollar terms) will, in some cases, be slightly overestimated compared to the lost job. - La rémunération touchée dans le nouvel emploi est exprimée en dollars courants (valeur nominale) et ne tient pas compte de l'inflation. Par conséquent, dans certains cas, le salaire touché dans le nouvel emploi (en dollars réels) est légèrement surestimé par rapport à celui de l'emploi perdu.

3 This represents the average percentage change in individuals' weekly wages. It does not represent the difference in total wages paid in all the lost and new jobs. Since percentage wage losses were larger among workers with higher salaries, the overall average percentage change in individuals' wages is -1.1% (as reported in this table) while the difference in the total wages paid (or the average weekly wage) in the lost and new job is -7.2%, as reported in Table 9. - Cette valeur représente la variation en pourcentage moyenne de la rémunération hebdomadaire individuelle. Il ne s'agit donc pas de l'écart entre le total des salaires pour l'ensemble des emplois perdus et le total des salaires pour l'ensemble des nouveaux emplois. Étant donné que les pertes de salaires ont été plus élevées en proportion chez les travailleurs ayant perdu un emploi rémunérateur, la variation en pourcentage moyenne de la rémunération hebdomadaire individuelle est de -1.1% (chiffre indiqué dans ce tableau), tandis que l'écart entre le total des salaires (ou la rémunération hebdomadaire moyenne) pour l'ensemble des emplois perdus et des nouveaux emplois est de -7.2% (tableau 9).

TABLE 11. Regression Model for Change in Weekly Wages Between Lost and New Full-time Jobs

TABLEAU 11. Modèle de régression pour la mesure de l'écart de la rémunération hebdomadaire entre les emplois perdus et les nouveaux emplois à temps plein

Model - Modèle: $\ln(W_{1n}/W_{1l}) = b_1 + b_2 \ln W_{1l} + bX_i + E_i$

where - où W_{1n} = wages in new job - rémunération touchée dans le nouvel emploi
W_{1l} = wages in lost job - rémunération touchée dans l'emploi perdu
X_i = independent variables for individual 1 - variables indépendantes applicables à l'individu 1
E_i = error for individual 1 - erreur applicable à l'individu 1

Reference group / Groupe de référence	Variables	Male - Hommes		Female - Femmes	
		Coefficient	't'	Coefficient	't'
-	Intercept - Ordonnée à l'origine	2.7697	11.41	2.7914	6.99
	Wages in lost job (in ln form) - Rémunération dans l'emploi perdu (sous la forme ln)	-0.4917	-13.19	-0.4524	-6.65
	Tenure in lost job (years) - Durée d'occupation de l'emploi perdu (années)	-0.0011	-0.47	-0.0135	-2.32
	Weeks seeking job - Semaines de recherche d'emploi	-0.0014	-3.39	-0.0018	-3.11
No training - Aucune formation	Government training - Formation offerte par l'État	-0.1615	-3.80	-0.0329	-0.30
	Other training - Autre formation	-0.0587	-1.65	0.0069	0.03
Did not move - N'ont pas déménagé	Moved to locate work - Ont déménagé pour se trouver du travail	0.0217	0.69	-0.1283	-1.04
Elementary - Études primaires	Some secondary - Études secondaires partielles	0.0761	0.51	0.1890	2.53
	Secondary completed - Études secondaires complètes	0.0653	1.28	0.1814	1.13
	Some post-secondary - Études postsecondaires partielles	-0.0104	-0.14	0.1092	1.17
	Post-secondary completed - Études postsecondaires complètes	0.1096	2.17	0.2067	1.83
Age 55+ - Groupe d'âge 55 ans et plus	Age 20-24 - Groupe d'âge 20-24 ans	-0.0338	-0.41	-0.1905	-1.88
	Age 25-34 - Groupe d'âge 25-34 ans	0.0342	0.36	-0.1228	-1.46
	Age 35-44 - Groupe d'âge 35-44 ans	0.0438	0.47	-0.0541	-0.58
	Age 45-54 - Groupe d'âge 45-54 ans	0.0114	1.22	-0.2038	-1.04
Manitoba/Saskatchewan/Alberta	Atlantic - Atlantique	0.0176	0.59	-0.1106	-2.11
	Québec	0.0099	0.33	0.0139	0.24
	Ontario	-0.0322	-0.98	-0.1083	-2.02
	British Columbia - Colombie-Britannique	0.1206	3.07	0.0281	0.22
Not in same industry - Pas dans la même branche d'activité	New job in same industry (3-digit) - Nouvel emploi dans la même branche d'activité (codes à 3 chiffres)	0.0532	1.79	-0.0380	-0.58
Not in same occupation - Pas dans la même profession	New job in same occupation (3-digit) - Nouvel emploi dans la même profession (codes à 3 chiffres)	0.0732	2.55	0.0522	0.62
Social sciences/Teaching/Health - Sciences sociales/ enseignement/santé	Managerial/Administrative - Direction/administration	-0.1058	-0.89	-0.2879	-2.97
	Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	0.0411	0.49	-0.1169	-0.66
	Clerical - Travail administratif	-0.1563	-1.78	-0.2225	-1.33
	Sales - Commerce	-0.1316	-1.60	-0.2660	-0.89
	Services	-0.0886	-0.99	-0.3937	-2.82
	Crafts/Equipment operators - Conduite de machines et appareils divers	0.0326	0.48	-0.0857	-0.60
	Primary occupations - Professions du secteur primaire	-0.0095	-0.11	-0.8040	-2.57
	Processing - Traitement	-0.0715	-0.98	-0.1144	-0.75
	Machining - Usinage	0.0106	0.15	-0.4611	-1.79
	Fabricating - Fabrication	0.0191	0.29	-0.4184	-3.18
	Construction	0.0491	0.75	-0.0398	-0.15
	Transportation operators - Transports	-0.1299	-1.87	-0.5826	-3.57
	Sample - Échantillon		943		388
	Degrees of freedom - Degré de liberté		33		33
	'F' - Valeur F		14.87		5.9
	Adjusted R^2 - Valeur R^2 corrigée		.35		.35

TABLE 12. Industries and Occupations with Net Gain or Loss of Workers

TABLEAU 12. Branches d'activité et professions ayant enregistré un gain net ou une perte nette de travailleurs

	Total number of permanently laid-off workers Nombre total de travailleurs licenciés	New job in same industry (or occupation) Nouvel emploi dans la même branche d'activité (ou profession)	Entered from different industry (or occupation) Nouvel emploi dans une autre branche d'activité (ou profession)	Total number finding new job in industry (or occupation) Nombre total de travailleurs ayant obtenu un nouvel emploi dans la branche d'activité (ou profession)	Ratio: new jobs to lost jobs Ratio des nouveaux emplois aux emplois perdus
	'000	'000	'000	'000	
Industry (aggregate) - Branche d'activité (regroupement)					
Total	658	282	376	658	1.00
Primary - Industries primaires	41	17	24	41	0.99
Manufacturing - Industries manufacturières	194	85	52	137	0.71
Construction	110	51	39	91	0.82
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/communications/autres services publics	37	15	31	46	1.24
Wholesale/Retail trade - Commerce de gros/commerce de détail	123	53	71	124	1.01
Consumer services - Services de consommation	55	22	55	77	1.41
Finance/Insurance/Real estate - Finances/assurances/affaires immobilières	21	8	17	25	1.16
Services to business management - Services fournis aux entreprises	46	18	31	49	1.06
Public sector services - Services du secteur public	29	14	54	69	2.36
Industry (detailed) - Branche d'activité (détaillée)					
Total	658	201	458	658	1.00
Agriculture	8	...	9	12	1.43
Forestry/Fishing/Trapping - Forêts/pêche/piégeage	10	...	7	12	1.14
Mining - Mines	23	7	10	17	0.76
Food/Beverages - Aliments/boissons	18	...	10	12	0.69
Other manufacturing[1] - Autres industries manufacturières[1]	18	...	10	13	0.70
Textile - Industrie textile	8	...	...	...	...
Knitting mills - Bonneterie	13	6	...	9	0.69
Clothing - Habillement	13	...	8	11	0.88
Wood - Industrie du bois	8	...	...	6	0.73
Paper/Allied - Industrie du papier/activités annexes	12	...	8	13	1.06
Printing/Publishing - Imprimerie/édition	12	...	...	6	0.52
Primary metal - Première transformation des métaux	23	...	11	15	0.64
Metal fabricating - Fabrication de produits en métal	15	...	6	9	0.59
Machinery - Fabrication de machines	16	...	16	18	1.16
Transportation equipment - Fabrication d'équipement de transport	15	...	...	8	0.50
Petroleum/Coal - Produits du pétrole et du charbon	9	...	...	5	0.57
Chemical/Chemical products - Produits chimiques	8	...	...	6	0.73
Miscellaneous manufacturing - Industries manufacturières diverses	54	21	21	42	0.78
General contractors/Special trade - Entrepreneurs généraux/entrepreneurs spécialisés	57	22	27	49	0.86
Transportation/Storage - Transports/entreposage	25	11	19	30	1.20
Communication - Communications	5	...	8	9	1.78
Electric power/Gas/Water utilities - Énergie électrique/gaz/eau	7	...	7	8	1.03
Wholesale trade - Commerce de gros	45	9	35	44	1.00
Retail trade - Commerce de détail	78	32	48	80	1.02
Finance - Finances	7	...	6	7	1.03
Insurance/Real estate - Assurances/affaires immobilières	15	...	14	18	1.22
Education - Enseignement	9	...	12	15	1.69
Health/Welfare - Services médicaux/sociaux	8	...	16	19	2.37
Amusement/Recreation - Divertissements/loisirs	8	...	11	12	1.46
Services to business management - Services fournis aux entreprises	43	17	28	44	1.03
Personal services - Services personnels	6	2	12	14	2.41
Accomodation/Food services - Hébergement/restauration	30	12	22	34	1.15
Miscellaneous services - Services divers	12	...	14	16	1.38
Federal/Provincial/Local administration - Administration fédérale/provinciale/locale	12	...	33	34	2.90
Other - Autres	11	...	9	9	0.82
Occupation - Profession					
Total	658	314	345	658	1.00
Managerial/Administrative - Direction/administration	74	34	38	72	0.97
Natural sciences/Engineering - Sciences naturelles/génie	37	20	10	30	0.83
Social sciences/Teaching/Health/Artistic - Sciences sociales/enseignement/santé/arts	23	14	20	33	1.44
Clerical - Travail administratif	86	47	40	87	1.01
Sales - Commerce	57	25	38	63	1.12
Service - Services	48	25	43	69	1.42
Primary occupations - Professions du secteur primaire	27	10	23	33	1.23
Processing - Traitement	33	7	17	24	0.72
Machining - Usinage	41	17	12	29	0.70
Fabricating - Fabrication	92	46	35	81	0.88
Construction	92	53	35	87	0.96
Transport operators - Transports	26	12	19	30	1.18
Material handling - Manutention	22	4	15	19	0.86

1 Other manufacturing includes tobacco products, rubber and plastics products, leather industries, furniture and fixtures industries, electrical products and non-metallic mineral products industries. - Comprend produits du tabac, caoutchouc et produits en matière plastique, industrie du cuir, industrie du meuble et des articles d'ameublement, fabrication de produits électriques et fabrication de produits minéraux non métalliques.

TABLE 13. Movement Among Industrial Sectors of Workers Losing Full-time Jobs, and Percentage Change in Total Weekly Earnings Between Lost and New Full-time Jobs

TABLEAU 13. Mouvement intersectoriel des travailleurs ayant perdu un emploi à temps plein, et variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire totale entre les emplois perdus et les nouveaux emplois à temps plein

Industry of lost job Branche d'activité de l'emploi perdu	Industry of new job - Branche d'activité du nouvel emploi						
	Total	Goods-producing sub-total[1] Industries productrices de biens (Total partiel)	Manufacturing Industries manufacturières	Other goods-producing[1] Autres industries productrices de biens[1]	Services sub-total Industries des services (Total partiel)	Trade/ Consumer services[2] Commerce/ Services de consommation[2]	Other services[3] Autres services[3]
		%	%	%	%	%	%
Primary - Industries primaires	42,000	59.0	...	51.4	41.0	21.7	19.3
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	-12.5	-6.4	...	-12.4	-21.7	-36.8	-5.8
Manufacturing - Industries manufacturières	194,000	57.0	44.9	12.1	43.0	26.8	16.2
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	-9.3	-5.8	-7.4	-0.1	-14.4	-15.4	-13.0
Construction -	127,000	66.7	10.4	56.3	33.3	14.2	19.1
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	-9.6	-6.3	-12.0	-5.4	-17.9	-14.9	-19.7
Transportation/Communication/Other utilities - Transports/communications/autres services publics	36,000	24.9	...	...	75.1	20.0	55.1
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	-19.1	-14.1	...	...	-20.8	-30.4	-17.6
Trade - Commerce	122,000	23.2	14.1	9.1	76.8	57.3	19.5
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	-2.2	7.0	2.8	13.5	-4.8	-9.4	10.5
Consumer services - Services de consommation	56,000	22.8	...	14.2	77.2	57.3	19.9
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	0.7	4.6	...	3.8	-0.6	-0.2	-2.5
Finance/Insurance/Real estate/Services to business management - Finances/assurances/ affaires immobilières/services fournis aux entreprises	53,000	14.4	...	...	85.6	22.7	62.9
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	2.9	0.4	...	...	3.3	-7.2	6.7
Public sector services - Services du secteur public	26,000	...	...	...	82.2	25.9	56.3
% change in total weekly wages* - Variation en % de la rémunération hebdomadaire totale*	10.4	...	...	...	11.7	1.2	15.5

1 Construction/primary industries. - Construction/industries primaires.
2 Accomodation and food/Amusement and recreation/Personal services/Miscellaneous services. - Services d'hébergement et restauration/divertissement et loisirs/services personnels et divers.
3 Transportation, communications and other utilities/Services to business management/Finance, insurance and real estate/Public sector services. - Transports, communications et autres services publics/services fournis aux entreprises/finances, assurances et affaires immobilières/services du secteur public.
* This can be interpreted as the percentage change in the average weekly wage between the lost and new jobs for workers making the transition.
* On peut interpréter ceci comme étant la variation en pourcentage de la rémunération hebdomadaire moyenne entre l'emploi perdu et le nouvel emploi des travailleurs faisant la transition.

BIBLIOGRAPHIE

Feldstein, M., "Temporary Lay-offs in the Theory of Unemployment", **Journal of Political Economy**, 1976, Vol. 84, No. 5.

Flain, P.O. et E. Sehgal, "Displaced Workers of 1979-83: How Well Have They Fared?", **Monthly Labor Review**, U.S. Dept. of Labor, Bureau of Labor Statistics, Washington, juin 1985.

Foot, D. et N. Meltz, **The Economic Determinants of Changes in Occupational Structure in Canada**, document présenté dans le cadre de l'assemblée annuelle de l'Association canadienne d'économique, Université de Montréal, mai 1985.

Jenkins, G.P. et C. Montmarquette, "Estimating the Private and Social Opportunity Costs of Displaced Workers", **The Review of Economics and Statistics**, août 1979, vol. LXI, no. 3.

Kuttner, B., "The Declining Middle", **The Atlantic Monthly**, juillet 1983.

Lawrence, R.Z., "Sectoral Shifts and the Size of the Middle Class", **The Brookings Review**, automne 1984.

Moloney, J., "Tendances récentes de l'emploi selon la branche d'activité, Canada et les provinces", **La population active**, n° 71-001 au catalogue, Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages, Statistique Canada, novembre 1986.

O.C.D.E., **Mesure d'aide aux travailleurs déplacés par suite d'un changement structurel**, Groupe de travail sur l'emploi du Comité de la main-d'oeuvre et des affaires sociales, O.C.D.E., Paris, 1986.

Ministère du Travail de l'Ontario, **Labour Market Experiences of Workers in Plant Closures: A Survey of 21 Cases**, Direction de la recherche, ministère du Travail de l'Ontario, décembre 1983.

Picot, G. et L. Lavallée, **Structural Change in Employment of Industries and Occupations, 1971-81: An Input-Output Analysis**, Conseil économique du Canada, document n° 316, décembre 1986.

Picot, G., **Évolution de l'emploi dans les secteurs d'activité économique du Canada au cours de trois décennies, Étude de la répartition industrielle de l'emploi, 1951-1984**, Statistique Canada, n° 89-507 au catalogue, février 1986.

Picot, G., **Training and the Unemployed**, Document de recherche no. 26, Division des études sociales et économiques, Statistique Canada, 1986.

Podgursky, M. et P. Swain, **Labor Market Adjustment and Job Displacement, Evidence from the January 1984 Displaced Workers Survey**, Bureau of International Labor Affairs, U.S. Department of Labor, janvier 1986.

Saunders, R.S., **Aid to Workers in Declining Industries**, Conseil économique de l'Ontario, 1984.

Shaw, P., **Unemployment, Hardship and Labour Adjustment in Canada,** Division des études sociales et économiques, Statistique Canada (à paraître).

Statistique Canada, Division des études sociales et économiques, **Travailleurs perdant leur emploi de façon permanente, Une enquête sur leur situation vis-à-vis du marché du travail, 1981-1984,** rapport produit pour Emploi et Immigration Canada, septembre 1986, document miméographié.

DIRECTION DES ÉTUDES ANALYTIQUES

DOCUMENTS DE RECHERCHE

No

1. RÉACTION COMPORTEMENTALE DANS LE CONTEXTE D'UNE SIMULATION MICRO-ANALYTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE par Lars Osberg

2. CHÔMAGE ET FORMATION par Garnett Picot

3. DES PENSIONS AUX PERSONNES AU FOYER ET LEUR RÉPARTITION SUR LA DURÉE DU CYCLE DE VIE par Michael Wolfson

4. LA MODÉLISATION DES PROFILS D'EMPLOI DES CANADIENS AU COURS DE LEUR EXISTENCE par Garnett Picot

5. PERTE D'UN EMPLOI ET ADAPTATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS L'ÉCONOMIE CANADIENNE par Garnett Picot et Ted Wannell

6. SYSTÈME DE STATISTIQUES RELATIVES À LA SANTÉ: PROPOSITION D'UN NOUVEAU CADRE THÉORIQUE VISANT L'INTÉGRATION DE DONNÉES RELATIVES À LA SANTÉ par Michael Wolfson

7. PROJET PILOTE DE RACCORDEMENT MICRO-MACRO POUR LE SECTEUR DES MÉNAGES AU CANADA par Hans Adler et Michael Wolfson

8. NOTES SUR LES GROUPEMENTS DE SOCIÉTÉ ET L'IMPÔT SUR LE REVENU AU CANADA par Michael Wolfson

9. L'EXPANSION DE LA CLASSE MOYENNE: DONNÉES CANADIENNES SUR LE DÉBAT SUR LA DÉQUALIFICATION par John Myles

10. LA MONTÉE DES CONGLOMÉRATS par Jorge Niosi

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Président, Comité d'études des publications, Direction des études analytiques, Édifice R.H. Coats, 24ième étage, Statistique Canada, Parc Tunney's, Ottawa, Ontario K1A 0T6.